



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 028



1^{re} SESSION



42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 4 octobre 2016



Présidente

L'honorable Hedy Fry

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 4 octobre 2016

•(1100)

[Traduction]

La présidente (L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.)): La séance est ouverte.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude des femmes et filles canadiennes dans le sport.

Je souhaite la bienvenue aux témoins.

Nous avons des témoins qui sont ici à titre personnel et d'autres qui représentent des associations. Habituellement, nous donnons 10 minutes à chaque témoin pour présenter son allocution. Si vous pouvez le faire en moins de 10 minutes, ce sera merveilleux. Puis nous entamerons une ronde de questions et de réponses.

Comme vous êtes très nombreuses, nous devrions peut-être réduire votre temps à cinq minutes.

Pendant la première partie, nous avons, à titre personnel, la Dre Diane Culver, professeure agrégée, École des sciences de l'activité physique, Université d'Ottawa; la Dre Guylaine Demers, professeure, Département d'éducation physique, Université Laval; enfin, la Dre Gretchen Kerr, professeure, vice-doyenne, Faculté de kinésiologie et d'éducation physique, université de Toronto.

Je vais donner à chacune de vous cinq minutes pour présenter les points saillants de votre allocution, puis nous passerons à une ronde de questions et réponses.

Commençons par la Dre Culver.

Dre Diane Culver (professeure agrégée, École des sciences de l'activité physique, Université d'Ottawa, À titre personnel): Bonjour, mesdames et messieurs.

Merci beaucoup de nous avoir invitées à témoigner sur ce thème qui, bien entendu, nous tient très à coeur.

Pour vous présenter un peu mes antécédents, je vous dirai que j'ai été athlète. Il y a bien des années, j'étais membre de l'équipe nationale de ski du Canada. J'ai ensuite entraîné des athlètes à tous les niveaux et j'ai préparé des athlètes aux compétitions nationales et olympiques d'abord au Canada, puis en Nouvelle-Zélande. J'ai à peu près 20 ans d'expérience. Comme il m'était difficile d'équilibrer ma profession d'entraîneuse de haut niveau en ski alpin et ma vie de mère de famille, je suis retournée à l'université. Je ne pensais pas à l'époque que j'y resterais pendant 10 ans, mais j'ai obtenu un poste de professeure agrégée avec spécialisation en développement des entraîneurs.

Vous avez déjà beaucoup de statistiques, alors je ne vais pas trop m'attarder sur les chiffres, parce que je crois que d'autres témoins le feront. Je vais me concentrer sur la situation des entraîneuses sportives. Je désire vous présenter la théorie que j'examine depuis 15 ans. C'est une théorie d'apprentissage social centrée sur l'apprentissage dans des espaces sociaux sécuritaires. Je vais vous l'expliquer un peu.

Je vous présenterai les facteurs qui appuient l'efficacité de cette méthode de soutien des entraîneuses. Je vous présenterai aussi quelques solutions qui à notre avis seraient faciles à mettre sur pied.

Pourquoi est-ce important? C'est que le recrutement d'entraîneuses et le maintien de l'effectif sont importants. Vous verrez que le pourcentage d'entraîneuses est très faible. Les femmes apprennent différemment, elles collaborent plus et elles communiquent de manières différentes. Elles apportent une contribution différente aux athlètes et au monde du sport.

De plus, si nous avons plus de modèles exemplaires venant des entraîneuses, nous pourrions encourager un plus grand nombre de femmes et de filles à faire du sport et à assumer des rôles de direction.

Si un plus grand nombre de mamans entraînaient les jeunes, surtout dans les équipes communautaires, un plus grand nombre de filles participeraient aux sports, ce qui constitue aussi un problème.

Enfin, si nos femmes athlètes d'élite, pour lesquelles nous investissons tant, décidaient d'entraîner des jeunes, nous pourrions les aider à poursuivre cette profession.

Je vais définir certains termes liés aux espaces d'apprentissage social. Qu'est-ce qu'un espace d'apprentissage social? Il peut s'agir d'une conversation entre deux personnes comme d'un groupe de personnes qui s'entraînent à une même discipline. Il peut s'agir de réseaux, de conférences, d'ateliers, etc.

J'ai ici les résultats d'une étude que nous avons menée récemment. Nous avons examiné toute l'Amérique du Nord, mais nous n'y avons trouvé aucune communauté de pratique d'entraîneurs au Canada. Cependant, nous avons trouvé dans la NCAA, l'association américaine des athlètes universitaires, des groupes qu'ils appellent *loop groups* et qui correspondent à la définition d'une communauté de pratique.

•(1105)

Vous verrez, dans le document que nous avons distribué, quelques citations des femmes qui ont participé à cette étude qualitative, à ce groupe de soutien qui se réunissait environ une fois par mois, et les avantages qu'elles ont retirés de cette méthode. Tous les participants entraînaient des femmes dans leurs universités respectives. Nous avions un homme, mais la plupart des participantes étaient des femmes travaillant dans différentes disciplines sportives.

La première dit qu'elle était heureuse de savoir qu'elle n'était pas seule et qu'elle recevrait du soutien si elle en avait besoin. Elle ajoute que normalement, elle est obligée de trouver les solutions, seule dans son bureau ou avec ses athlètes.

La citation suivante est très importante, parce que la femme dit qu'elle désirait avoir des enfants, mais qu'elle pensait que cela mettrait fin à sa carrière d'entraîneuse. En discutant avec ce groupe, elle a compris qu'elle pourrait être à la fois mère et entraîneuse. Maintenant, elle n'a plus d'inquiétude.

La dernière citation nous vient d'une entraîneuse chevronnée que cette méthode a beaucoup surprise. Elle n'avait jamais remarqué à quel point les jeunes entraîneuses avaient besoin de soutien. Elle pensait que ce soutien leur viendrait du personnel. En fait, les membres de ces groupes de soutien offrent un appui de l'extérieur sans juger celles qu'elles aident; les entraîneuses ne se font pas dire qu'elles sont médiocres parce qu'elles ont besoin de conseils pour surmonter certaines difficultés.

Les entraîneuses sportives n'ont pas de réseau. Cette observation vient de la réunion que la Dre Demers a organisée à Québec, Conversation 2015.

Que faire pour corriger cette situation?

Nous pourrions utiliser les communautés de pratique pour effectuer le perfectionnement professionnel que nous devons toutes suivre pour conserver notre certificat d'entraîneuses. Nous en avons déjà quelques exemples. L'une de ces communautés forme les entraîneurs de curling en fauteuil roulant, qui ne sont pas tous des femmes. Nous en avons aussi tenu une pendant les Jeux olympiques spéciaux. Nous pourrions aussi utiliser le programme d'apprentissage des Jeux du Canada en l'offrant en ligne. Ces solutions ne coûtent pas cher. Nous possédons déjà les plateformes. Ces espaces d'apprentissage social peuvent aussi servir à décrire les réalisations de dirigeantes sportives et aider les femmes athlètes qui désirent devenir entraîneuses.

Notre second problème est le manque de femmes entraîneuses. D'autres témoins vous en parleront tout à l'heure. Il faut donc que nous aidions les femmes athlètes qui désirent en entraîner d'autres. Il faut que nous offrions des cliniques spécialement conçues pour les entraîneuses. Il faut que nous organisions aussi des cliniques pour les hommes sur les façons d'entraîner les femmes athlètes et de travailler avec des entraîneuses.

Le troisième problème sera de transformer la profession d'entraîneuse en une carrière dont les femmes pourront vivre. On en revient à la citation de l'entraîneuse de notre étude sur la NCAA qui pensait qu'en ayant des enfants, elle ne pourrait plus exercer sa profession.

• (1110)

La présidente: Professeure Culver, il faudrait conclure, s'il vous plaît. Je suis vraiment désolée.

Dre Diane Culver: J'arrive au bout.

Je ne vais pas lire mes recommandations, car elles se trouvent dans mon mémoire, mais en bref, je recommande que nous appliquions cette solution peu coûteuse pour soutenir les entraîneuses dans cet espace d'apprentissage social. Il peut servir à tous les rôles de direction, mais surtout au rôle d'entraîneur.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Je crois que maintenant nous allons passer la parole à Mme Demers.

Vous pourriez peut-être nous parler pendant cinq minutes, s'il vous plaît.

[Français]

Dre Guylaine Demers (professeure, Département d'éducation physique, Université Laval, À titre personnel) : Je vous remercie de m'avoir. Je vais parler en français, ma langue maternelle.

Mme Culver a fait référence à Conversation 2015. L'été passé, en juin 2015, deux autres collègues que vous allez entendre cet après-midi, Penny Werthner et Marion Lay, et moi-même avons organisé la quatrième conférence nationale Femmes et sport. La conférence précédente avait eu lieu en 1996, ce qui représente un long délai entre les deux conférences. La conférence de 2015 nous a permis de trouver un grand nombre de solutions dont plusieurs ne coûtent pas cher, comme l'a fait valoir Mme Culver.

Ma partie de la présentation porte surtout sur les femmes en position de leadership. Il y a bien sûr les entraîneuses, mais je vais plutôt parler des femmes qui occupent des postes d'administration, comme les directrices générales, les directrices techniques, les présidentes, et le reste.

Dans les documents que je vous ai distribués, vous trouverez les dernières statistiques publiées par l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique. Ces statistiques nous révèlent que plus on monte dans la hiérarchie, moins il y a de femmes. Les postes de présidence ne sont occupés par des femmes que dans une proportion de 10, 12 ou 13 %, alors que les postes de direction générale le sont dans une proportion de 15 à 20 %.

Le problème, c'est que ces chiffres semblent pris dans le ciment. Ils ne bougent pas. Nous connaissons les chiffres, nous ne cessons de les répéter, nous les ressortons et il y a des études: ils ne bougent pas.

J'ai travaillé de près à la rédaction de la politique concernant le sport pour les femmes et pour les filles de 2009. En passant, bien des gens ignorent que nous avons, au Canada, une politique concernant le sport pour les femmes. Pour nous, il était très important que cette politique ait du mordant, mais elle n'en a pas. En conséquence, il n'y a pas eu de suite à nos belles recommandations et à tout le travail que nous avons fait.

Marion Lay, qui sera avec vous cet après-midi, répète le même message depuis 40 ans. C'est une femme très persévérante. Espérons que cette fois-ci son message sera entendu.

Je veux traiter de trois problèmes plus particulièrement. D'abord, les politiques n'incluent aucune reddition de comptes. Elles sont là, mais si on ne s'y conforme pas, il n'y a aucune conséquence.

Ensuite, il n'y a pas de système qui prépare les femmes à atteindre les postes de leadership. Souvent, il n'y a qu'une seule femme et on la lance dans l'arène en espérant que tout se passera bien. Elle subit donc beaucoup de pression. Il faut donc préparer ces femmes pour qu'elles accèdent aux postes décisionnels dans le système des sports, qu'elles y soient à l'aise et qu'elles puissent y rester.

Enfin, nous sommes très préoccupées par le pipeline. Où est la relève? Où sont les jeunes filles qui intégreront le système sportif?

Si je regarde autour de moi, ici ce matin, sans vouloir insulter les filles, je ne vois que des femmes de 50 ans et plus. Où est la relève? Voilà un des problèmes qui nous préoccupent.

Parmi les solutions très concrètes, la première — plusieurs personnes vous le répéteront aujourd'hui — est la responsabilisation. Il en faut si on met tant d'efforts à développer des politiques ou des programmes. Si on ne s'y conforme pas, il doit y avoir de conséquences, mais si on s'y conforme et si on fait des progrès, ce sera reconnu et on recevra de l'aide.

L'aspect financier est important, c'est clair. Si mon budget ne bouge pas, que je respecte ou non la politique, il n'y a pas de conséquences. Or on constate qu'il y a toujours une autre priorité que les femmes et l'histoire est là pour nous le rappeler. Que ce soit en 1970, quand nous avons tenu la première conférence des années 1970, ou en 2002, quand nous avons été l'hôte de la conférence internationale, le même message revenait: la politique doit avoir du mordant, elle doit faire l'objet d'un engagement qui vienne du haut et qui se rende jusqu'en bas. Nous avons besoin d'une approche du haut vers le bas.

Il faut aussi exercer un contrôle. Il faut vérifier s'il s'est fait des progrès. Vous auriez dû voir le réseau qui s'est mis en branle pour l'exercice d'aujourd'hui. Où sont les chiffres? Combien y a-t-il de femmes au juste? Où se trouvent-elles exactement?

Il a fallu chercher et creuser pour obtenir ces données. Ce n'est pas normal qu'on ne soit pas capable de trouver des statistiques rapidement. Il faut absolument un système de contrôle pour qu'on sache qui va bien, qui va moins bien, si nos politiques et nos actions portent fruit et si nos efforts ont ou non un impact. Actuellement, nous ne le savons pas.

Ce qui nous manque aussi, dans le système qui prépare les femmes, c'est le réseautage. Il faut que les femmes puissent s'entraider. Il faut aussi qu'on regarde à l'extérieur du monde du sport. Il y a des organisations qui font du bon travail pour aider les femmes à accéder à des postes de leadership. Je pense au monde des affaires et au monde de la santé. Il faut sortir du monde du sport pour justement s'inspirer des bonnes pratiques et ne pas avoir à réinventer la roue. Beaucoup de bonnes choses se font, mais on ne sait même pas que cela se fait.

•(1115)

[Traduction]

La présidente: Dre Demers, je suis vraiment désolée. Il ne vous reste qu'environ trois secondes.

Dre Guylaine Demers: Parfait, alors j'aurais le temps de répondre aux questions.

[Français]

Il faut que, cette fois-ci, il y ait des répercussions pour que les choses changent, s'il vous plaît.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à la sénatrice Nancy Ruth, qui est dans l'auditoire aujourd'hui.

La Dre Kerr, vous avez cinq minutes.

Dre Gretchen Kerr (professeure, vice-doyenne, Faculté de kinésiologie et d'éducation physique, University of Toronto, À titre personnel): Merci beaucoup.

Rien n'est plus ardu que de forcer un universitaire à ne parler que pendant cinq minutes.

La présidente: Et les politiciens, donc!

Des voix: Oh, oh!

Dre Gretchen Kerr: Parfait, alors nous sommes bien entourées.

Je vais me concentrer sur un secteur du système sportif canadien, le Sport interuniversitaire canadien, ou le SIC. Il s'agit de l'organisme national qui régit le sport universitaire. Il compte 55 universités membres. Cette ligue extrêmement compétitive forme des champions olympiques et mondiaux.

Ce contexte est important pour la présente étude, car c'est le seul où travaillent des entraîneurs rémunérés à plein temps. Il est aussi important parce que le monde du sport est probablement le seul secteur de la société qui sépare encore les hommes des femmes sous forme d'équipes. Ce fait ajoute à la responsabilité qu'a le monde sportif d'assurer l'égalité entre les sexes.

Où en est la situation? Pour vous donner un peu de contexte, les femmes constituent 56 % de la population universitaire générale. Le nombre d'équipes masculines et féminines est le même. Cependant, seulement 17 % des postes d'entraîneurs-chefs sont occupés par des femmes. Malheureusement, ce chiffre a baissé depuis 2011, qui lui, avait baissé depuis le début des années 2000. Bref, nous perdons du terrain, et nous n'en avons déjà pas beaucoup au départ.

Soulignons aussi que nous ne manquons pas de données. Le système sportif canadien produit énormément de données sur les pourcentages d'entraîneurs. Nous avons donc bien étudié la question. Que faire, maintenant? Tout d'abord, il nous faut un engagement, un engagement qui s'accompagne de cibles et de jalons mesurables. Il faudra que l'on s'engage à augmenter le nombre d'entraîneuses, à réduire l'attrition de celles qui travaillent sur le terrain, ou à accroître la satisfaction à l'emploi.

Certains recommandent d'appliquer la règle de Rooney, de la NFL, dont vous aurez entendu parler. On l'a appliquée pour corriger le fait que la ligue avait énormément de joueurs noirs, mais aucun entraîneur et aucun administrateur sportif noir. Cette règle exigeait que l'on permette aux candidats de minorités de passer une entrevue. Avec le temps, cette règle s'est étendue aux femmes candidates à des postes d'administration sportive. Elle a fortement contribué à modifier la culture du football américain.

Il y a d'autres moyens de concrétiser cet engagement. On peut donner de l'éducation sur le préjugé inconscient de ne pas inviter les femmes athlètes très compétitives à devenir entraîneuses. D'ailleurs, les résultats de recherche indiquent que pour le moment, ces femmes ne considèrent pas la profession d'entraîneuse comme une carrière qui les ferait vivre. Il faut que nous corrigions cela. Il faut que nous fassions plus que du mentorat et du parrainage en ouvrant les portes aux femmes et en les défendant pour qu'elles puissent monter dans les rangs de la hiérarchie sportive.

Mais surtout, il faut que nous renforçons le respect des politiques. Le Sport universitaire canadien a établi une politique sur l'équité des sexes qui présente des exigences détaillées sur la participation et sur l'entraînement des athlètes. Comme bien d'autres politiques, celle-ci n'a pas été révisée depuis 12 ans. On ne semble pas non plus effectuer beaucoup de gestion et de surveillance des données. On constate un manque flagrant de responsabilisation. Il existe à l'heure actuelle de bonnes politiques et d'excellents programmes. Malheureusement, on ne les respecte pas. Nous suggérons que pour corriger cette situation, on relie l'équité des sexes et les détails des politiques au financement que reçoivent les organismes sportifs.

• (1120)

En conclusion, soulignons que ce système de SIC, où travaille le plus grand nombre d'entraîneurs rémunérés à plein temps, compte moins de 20 % d'entraîneuses malgré le 56 % de femmes qui composent la population universitaire générale.

Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, la Dre Kerr.

Nous allons maintenant entamer notre série de questions de sept minutes avec autant de réponses à la clé.

Commençons par Mme Dabrusin, du côté libéral. En fait, c'est elle qui a déposé cette motion devant le Comité.

Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.): Merci.

Je tiens d'abord à vous remercier toutes de vous être présentées devant nous pour nous parler de votre travail dans ce domaine. Je suis vraiment heureuse d'entamer cette étude aujourd'hui.

Je tiens à souligner qu'octobre est le Mois de l'histoire des femmes au Canada, donc il est bon de citer, dans le cadre de cette étude, des femmes qui ont apporté une grande contribution au monde du sport. Le nom qui me saute à l'esprit est celui d'Abby Hoffman, qui en a tant fait. J'espère qu'au cours de cette étude, nous soulignerons la contribution de nombreuses autres femmes qui ont acquis tant d'importance dans ce domaine.

J'ai deux filles. J'ai entraîné une équipe de hockey-balle parce qu'une amie m'a encouragée à le faire, et j'ai commencé à jouer au hockey sur glace à 40 ans. Je sais que c'est très important, et je me suis heurtée à de nombreuses difficultés au cours des années.

Aujourd'hui, vous vous êtes surtout concentrées sur les rôles de dirigeantes et d'entraîneuses sportives, mais pourriez-vous nous parler du problème de la participation? Je vois que parmi les thèmes de la Conférence 2015 à Québec, on a traité du manque de participation des filles aux sports et aussi, je suppose, de la faible couverture médiatique et de certains autres problèmes. Je me demandais si vous pourriez souligner certains de ces autres problèmes.

Dre Guylaine Demers: Les cinq problèmes étaient les médias, la participation des filles, l'homophobie dans le monde du sport, les entraîneuses et les postes de dirigeantes sportives.

Les chiffres indiquent que les filles abandonnent le sport d'ici à la fin de l'école primaire; au secondaire, c'est dramatique. Tout cela est dû à l'influence des camarades et aux médias ainsi que l'image qu'on leur montre de ce qu'est une bonne fille et à quoi elle devrait ressembler. Elles abandonnent le sport parce qu'elles ne se sentent pas assez compétentes ou parce qu'elles pensent qu'à leur âge, il est temps de se faire belles et de ne pas avoir une allure sportive, parce que ce n'est pas ce que nous attendons d'elles.

Les personnes qui travaillent avec des filles sans vraiment les connaître contribuent à créer ce problème. Qui sont ces filles qui

entrent au gymnase ou qui sautent dans la piscine? On n'a pas socialisé les filles de la même manière que les garçons. Elles n'ont pas eu autant d'occasions de développer leurs capacités motrices, alors elles ne se sentent pas compétentes et elles abandonnent le sport très rapidement.

Mme Julie Dabrusin: Je vais peut-être adresser cette question aux deux autres témoins. Avez-vous vu, dans des rapports d'études, de bonnes solutions pour remédier au manque de participation des filles au sport?

• (1125)

Dre Gretchen Kerr: Je répondrais en outre que nous avons beaucoup à apprendre d'autres secteurs que le sport. Tout le monde sait que nous ne pouvons pas devenir ce que nous ne voyons pas, alors quand les jeunes filles font du sport avec des hommes qui les entraînent de façon masculine, il est évident qu'elles ne veulent pas continuer à faire du sport. Il y a bien d'autres solutions, mais cela en est une.

Mme Julie Dabrusin: Dre Kerr, je veux revenir avec vous sur un point. Il a été question de la dernière fois où ce Comité s'est penché sur la question des femmes et des filles dans le sport; c'était en 1988 et un certain nombre de recommandations avaient été formulées. Nous allons examiner le suivi qui leur a été accordé depuis.

L'une de ces recommandations se présentait ainsi:

Le gouvernement du Canada, à titre de bailleur de fonds principal du nouveau système de centres nationaux de sport, établit trois critères pour obtenir un financement continu: présence marquée des femmes sur les conseils d'administration, des programmes qui répondent aux besoins uniques des femmes et autres groupes sous-représentés et une augmentation du nombre de stages et d'occasions d'emploi pour les femmes entraîneuses.

Que pensez-vous de cette recommandation? Vous avez parlé d'établir un lien entre le financement et les femmes dans des rôles de leadership. Quelle est votre opinion à ce sujet? À votre avis, ce concept a-t-il jamais été mis en pratique? Que pouvons-nous y faire?

Dre Gretchen Kerr: Je dois d'abord dire que certains des intervenants que vous entendrez à partir de midi aborderont quelques-unes de ces autres questions. Nous nous sommes efforcés de ne pas trop empiéter les uns sur les autres.

Un nombre imposant d'initiatives ont été entreprises pour donner suite au rapport de 1998. Elles n'ont pas toutes survécu depuis. Nous savons toutefois que, dans tous les domaines et pas seulement dans les sports, quand il y a des difficultés économiques à une échelle plus large, d'habitude, les programmes qui disparaissent sont ceux qui visent les femmes et les enfants.

Des politiques n'ont pas été promulguées faute de financement. Je pense aussi que c'est un problème de ressources pour ce qui est de tenir les gens responsables de ce qui était écrit dans des documents comme le rapport de 1998.

Mme Julie Dabrusin: L'une de vous a-t-elle d'autres idées à propos de cette recommandation et du lien entre le financement et le leadership?

Dre Guylaine Demers: À l'INFE, à Montréal, dès le départ, il a été déterminé dans les statuts administratifs que le conseil d'administration serait composé selon une formule soixante-quarante, soit 60 % de femmes et 40 % d'hommes, ou le contraire.

Dès qu'il est question d'imposer des quotas ou l'équité dans la représentation aux conseils d'administration, on se fait habituellement dire qu'il a été impossible de trouver une femme ou qu'il n'y a pas suffisamment de femmes intéressées ou compétentes. Je réponds en demandant si tous les hommes qui y siègent sont compétents. Voilà comment je réponds.

Nous trouvons ces femmes. Quand la possibilité y est, il faut faire l'effort. La plupart du temps, si on n'y est pas obligé, on ne le fait pas. Il est donc facile de dire qu'il est impossible de trouver des femmes ou qu'elles ne sont pas intéressées. En fait, quand c'est inscrit dans les statuts administratifs, comme c'est notre cas depuis 2008, ça fonctionne. Des femmes formidables siègent aujourd'hui au conseil d'administration parce que tout était réglé dès le départ et personne ne l'a jamais contesté. Il y a donc des exemples comme celui-là et ça fonctionne. Il y a des femmes qui veulent s'investir de la sorte.

Mme Julie Dabrusin: Je le ferai savoir.

Je sais que les Jeux du Canada avaient toute une politique à ce sujet. Il serait peut-être possible de faire fond sur la stratégie des Jeux du Canada pour inciter les femmes à participer.

La présidente: Merci, madame Dabrusin.

La parole est maintenant à M Kitchen des conservateurs pour sept minutes. C'est à vous.

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Merci, madame la présidente, et merci à vous tous de votre présence aujourd'hui et de votre présentation très intéressante. J'aurais aimé que nous ayons plus de temps.

Je suis titulaire d'un diplôme en kinésiologie de l'Université de Waterloo, probablement l'un des premiers programmes de kinésiologie offerts. Ça trahit mon âge. J'ai aussi été entraîneur pendant des années, puis non seulement médecin d'équipe pour les Jeux du Canada d'été et les Jeux d'été provinciaux, mais également entraîneur.

Le sujet m'intéresse donc vivement et c'est avec plaisir que j'écoute vos propos au sujet de l'entraînement et de la participation. Au fil des années, j'ai entraîné des équipes tant masculines que féminines et j'ai toujours pensé, dans l'optique d'un entraîneur, que je dois adopter une attitude tout à fait différente quand j'entraîne des filles plutôt que des garçons. Une partie du problème, à mon avis, et tout spécialement dans le cas des plus jeunes, c'est d'amener les filles à pratiquer un sport. Ce ne sont pas seulement les filles qui en sont responsables, car elles montrent de l'intérêt, mais ce sont aussi les parents; il faut faire en sorte que les parents reconnaissent les avantages du sport au niveau de la santé et au plan social, qu'ils participent, que les femmes participent, non seulement en tant que mères pour aider l'organisation, mais aussi pour entraîner et arbitrer. Je pense que ce serait un début.

Pourriez-vous chacune nous exposer votre opinion sur le rôle des parents dans ce processus. Je vais commencer par la Dre Culver.

• (1130)

Dre Diane Culver: C'est énorme. Nul doute que la famille est au coeur.

Ce qui m'a frappée, c'est la dimension culturelle. L'une des choses dont il faut absolument tenir compte, c'est qu'il y a beaucoup de nouveaux Canadiens. Nous avons effectué des études sur la façon d'attirer les nouveaux Canadiens dans l'entraînement, et pas spécifiquement des femmes, mais c'est définitivement une question parallèle qu'il faudra examiner, car dans bien des cultures, les femmes ne sont pas censées pratiquer de sports. Si nous voulons que

ces nouveaux Canadiens s'intègrent à notre société, nous devons favoriser cela et nous pencher sur la question, c'est sûr.

Quant au rôle des familles, beaucoup d'études en illustrent l'importance.

M. Robert Kitchen: Merci.

Madame Demers.

Dre Guylaine Demers: À mon avis, les parents ont indéniablement leur mot à dire. Il y a des familles où le père en particulier a vivement encouragé sa fille à pratiquer un sport et l'impact est manifestement énorme. Au départ, ce sont les professeurs d'éducation physique dans les écoles, car tous les enfants fréquentent l'école et que c'est là qu'il est possible d'atteindre chaque parent.

Il faut absolument penser aux mesures à prendre pour sensibiliser les parents à l'importance du sport pour les filles et les garçons. L'effet du sport sur les études est habituellement un argument efficace pour convaincre les parents. J'estime donc qu'il faudrait définitivement passer par le système scolaire et collaborer avec les parents, car ils ont un impact énorme.

M. Robert Kitchen: Merci.

Madame Kerr, maintenant.

Dre Gretchen Kerr: Les recommandations doivent avoir plusieurs facettes et les parents sont certainement une partie de la culture du sport et de l'entraînement.

J'allais aussi parler de la valeur du sport, de l'activité physique et de l'éducation physique dans le système scolaire, puisque les écoles sont un grand facteur égalisateur. Chaque enfant fréquente l'école et y est exposé à l'activité physique de telle sorte qu'il acquiert les aptitudes en savoir-faire physique dont il a besoin pour apprécier la pratique du sport. À mon avis, le système d'éducation fait partie du casse-tête du sport.

M. Robert Kitchen: Merci beaucoup.

Je constate que vous tenez à peu près le même discours. Quand il est question du système scolaire, c'est peut-être davantage dans l'optique d'un programme d'éducation que d'un programme d'évaluation des coûts. C'est bien de constater que nous pouvons, nous l'espérons, aborder cette question et mettre en place des politiques.

Dre Kerr, vous avez parlé de participation, en particulier au niveau de l'entraînement, et je me demande si vous pouvez approfondir. Vous avez dit que le pourcentage d'entraîneurs à Sport interuniversitaire canadien, SIC, a diminué depuis 2011. Vous avez dit qu'il se situait au départ à environ 17 %, et maintenant...

Dre Gretchen Kerr: Il correspondait à 19 % en 2011 et 17 % en 2013. Nous établissons actuellement les données de 2015. Le pourcentage n'est pas confirmé, mais il n'est certainement pas à la hausse.

M. Robert Kitchen: Vous nous avez dit que 56 % des universitaires sont des femmes. Quel est leur taux de participation à des programmes intramurales et du genre de ceux offerts à SIC?

Dre Gretchen Kerr: Dans le programme de SIC, le nombre de places compétitives pour les hommes et pour les femmes est relativement égal et il y a autant d'équipes féminines que d'équipes masculines au sein de SIC.

C'est au chapitre de l'entraînement que l'écart entre les hommes et les femmes se matérialise vraiment, et cela s'applique aux entraîneurs d'équipes uniquement féminines, d'équipes mixtes et certainement, d'équipes masculines. Dans le réseau de SIC, il y a une seule femme qui entraîne une équipe masculine.

● (1135)

M. Robert Kitchen: Du côté de l'intramuros, avez-vous des statistiques sur le taux de participation des femmes aux programmes intramuros? Je sais qu'il y a des sports masculins et féminins — par exemple, le ballon-balai —, mais il y a aussi des programmes mixtes. Est-ce que le taux de participation des femmes au niveau universitaire est égal?

Dre Gretchen Kerr: Ces données existent, mais je ne les ai pas sous la main. Si nous voulons soulever cette question, je pense que nous devons élargir le tableau, parce que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à participer, par exemple, aux classes de conditionnement avec instructeur. Elles sont aussi plus nombreuses aux cours de danse. À mon avis, si nous voulons examiner les pourcentages de participation aux activités physiques outre les sports spécifiquement, nous devons tenir compte de toutes ces possibilités.

M. Robert Kitchen: C'est tellement vrai. Ce sont des activités pour lesquelles nous souhaitons un taux de participation plus élevé.

Très rapidement...

La présidente: Je ne pense pas que vous arriverez à vous exprimer dans les trois secondes qu'il vous reste.

Merci.

C'est au tour de Mme Trudel du NPD.

[Français]

Mme Karine Trudel (Jonquière, NPD): Bonjour. Je vous remercie de votre présentation.

Je remercie également ma collègue de Toronto—Danforth. Cela fait 18 ans que nous n'avons pas discuté de ce sujet, et je suis très heureuse de participer aujourd'hui à la séance du comité. Je le remercie beaucoup de son projet.

J'ai trouvé votre présentation très intéressante. Elle m'a d'ailleurs remémoré une collègue de mon ancien travail. C'est une marathonnienne qui a représenté le Canada. Elle vendait des billets sur le bord de la rue pour financer son activité sportive. Elle m'a demandé si je pouvais faire quelque chose pour l'aider à poursuivre la pratique de son sport, avec laquelle elle devait jumeler sa carrière. Ce matin, j'ai une pensée toute particulière pour cette femme extraordinaire.

Cela m'amène à ma question. Jusqu'à maintenant, nous avons parlé abondamment de la présence des femmes dans les conseils d'administration et de la façon de les encourager. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi les femmes comme celle dont je viens de vous parler reçoivent moins de commandites que les hommes? Notez-vous une différence marquante?

Dre Diane Culver: Il est certain qu'il y a une différence. Ce n'est pas mon domaine de recherche, je n'ai donc pas de données à ce sujet.

Dre Guylaine Demers: C'est très documenté. Comme le disait Mme Kerr plus tôt, nous n'avons pas les chiffres, mais pour ce qui des commandites pour les sports masculins et les sports féminins, c'est le jour et la nuit. En fait, nous ne pouvons presque pas comparer les deux situations, parce que les commandites sont très peu nombreuses du côté féminin.

Cela nous amène à parler de la médiatisation du sport féminin. Les commanditaires cherchent la visibilité, alors si le sport féminin n'est pas médiatisé, il sera beaucoup plus difficile de les attirer. La télévision nous présente le tennis féminin, parce que les athlètes sont en jupes et qu'elles sont belles, un peu de golf et du patinage artistique. Sinon, on n'en voit pas. L'importance médiatique accordée au sport masculin comparativement au sport féminin crée un écart incroyable.

Mme Karine Trudel: Nous parlons de médiatisation. Lors des Jeux olympiques de Rio, les 10 premières médailles pour le Canada ont été gagnées par des femmes. Mon équipe et moi nous sommes demandé comment cela aurait été présenté par les médias si ces médailles avaient été décrochées par des hommes. Le fait que 10 femmes aient remporté une médaille est une fierté, mais la façon dont cela a été rapporté manquait d'équilibre.

J'aimerais avoir votre impression sur cette médiatisation.

● (1140)

Dre Guylaine Demers: Spontanément, quand les médias ont fait tout un plat avec le fait que des femmes gagnaient des médailles, je leur ai fait remarquer que s'ils avaient suivi leur entraînement l'année précédente, ils n'auraient pas été surpris. Les médias ne se sont pas intéressés à elles et, tout à coup, ils se sont aperçus que nous avions de bonnes athlètes. La première réaction que j'ai eue, c'est de leur dire de se réveiller. De notre côté, nous savions qu'elles allaient gagner.

Il y a également le risque, à la suite des Jeux olympiques de Rio, que des personnes croient qu'il n'y a plus de problèmes en ce qui concerne le sport féminin. Des femmes ont gagné des médailles et tout va très bien. Le Canada avait davantage de représentantes, je crois que nous avons 60 % d'athlètes féminines à Rio. Elles ont gagné 16 médailles sur 22. Alors, on se dit que le sport féminin se porte bien. La réussite de nos athlètes féminines cache le déséquilibre en matière de financement et de soutien. On oublie ce que les athlètes ont dû faire pour se rendre à Rio. Si nous considérons l'encadrement et le soutien financier dont elles ont eu besoin pour y arriver, elles méritaient de gagner deux médailles chacune. Il y a vraiment un écart entre les sexes. Cela a été ma réaction.

Dre Diane Culver: Des femmes n'ont probablement pas réussi certaines épreuves car elles n'ont pas reçu le soutien dont elles auraient eu besoin. Le Canada aurait peut-être gagné plus de médailles. Par exemple, nous avons maintenant des équipes de soutien intégré, ou ESI. À part quelques physiothérapeutes et Mme Werthner, qui est psychologue du sport, la plupart des équipes qui apportent du soutien aux femmes sont composées d'hommes.

Mme Karine Trudel: Vous mentionnez les équipes de soutien. Cela m'a beaucoup touchée lorsque vous avez parlé de la pression que les femmes subissent à l'école secondaire. C'est vrai qu'on y subit de la pression.

Je suis mère de deux garçons. Je fais maintenant du sport avec eux pour les encourager. Je n'ai pas eu d'exemple féminin dans ma jeunesse. Comment faisons-nous en tant que femmes pour convaincre les gouvernements, surtout au palier fédéral, d'en faire plus pour soutenir le sport féminin? Je prends l'exemple de la marathonnienne à qui on n'avait rien à offrir.

De plus, il y a la conciliation travail-famille. Comment une athlète peut-elle envisager de fonder une famille tout en poursuivant son entraînement? Pouvez-vous nous en parler précisément? Vous avez été interrompue plus tôt, et puisqu'il me reste du temps, vous pouvez compléter vos explications.

Dre Guylaine Demers: Michael Messner est un chercheur américain que j'adore. Il a écrit que si les petits garçons ont des femmes entraîneuses de sport ou des modèles de femmes en poste de leadership, plus tard, dans leur vie d'adulte, ils considéreront normal — je n'aime pas ce mot — qu'une femme soit en position de leadership. Avoir une femme pour patron, cela fait partie de la vie. De même, les jeunes garçons qui sont exposés très tôt à un leadership féminin vont, en grandissant, exercer une influence dans leur milieu sur la façon dont on perçoit le leadership des femmes. Vous faites donc une chose extrêmement importante pour vos garçons.

Ensuite, comment pouvons-nous aider les femmes? Pour qu'il soit possible de faire une carrière et de s'entraîner, c'est évident qu'il faut avoir un appui financier et des structures en place. Est-ce qu'on a des gardiennes?

Quand on est une entraîneuse et une jeune maman qui vient d'accoucher et qui allaite, est-ce qu'on peut se faire payer une gardienne pour le bébé qu'on doit emmener à la compétition parce qu'on allaite?

Il y a des choses qui pourraient se faire, mais il faut penser que, en 2016, ce sont encore les femmes qui accouchent. On le voit parfois comme un frein, mais s'il y avait une structure de soutien, plusieurs femmes pourraient poursuivre leur carrière sportive très longtemps. C'est la réalité que les femmes vivent dans le monde du sport.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, madame Trudel.

Nous cédon la parole à M. O'Regan des libéraux, pour sept minutes.

M. Seamus O'Regan (St. John's-Sud—Mount Pearl, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à tous de votre comparution.

Nous sommes ravis d'avoir l'occasion de nous entretenir avec vous aujourd'hui. Le moment choisi est très opportun, parce que je pense notamment que nous tous autour de cette table, et pratiquement tous les Canadiens que je connais, sommes absolument emballés par la performance de nos athlètes à Rio. Pour quelqu'un qui a oeuvré dans les médias, je pense que toute l'attention que nos athlètes féminines ont reçue, et de surcroît, j'en connais tellement... Mes nièces, par exemple, et les filles de mes amis, en blague, mais pas tant que ça, se demandaient quand les athlètes masculins allaient faire leur part.

Il me semble que nous assistons à un tournant décisif. Comme vous l'avez mentionné dans le rapport que vous nous avez remis sur la situation de la participation des femmes dans les sports au Canada, la couverture médiatique est indispensable, et non seulement pour garantir qu'un nombre suffisant de femmes participent en tant qu'athlètes et entraîneuses, mais également à des fins de promotion et de parrainage pour soutenir les championnes et l'excellence des femmes dans le sport.

Comme vous l'avez expliqué, cela a tempéré mon enthousiasme. Finalement, ce n'était pas le tournant que je pensais que c'était. Est-il juste de l'affirmer?

• (1145)

Dre Diane Culver: Il n'est jamais trop tard.

M. Seamus O'Regan: Je tiens à être clair: était-ce une bonne chose ou non?

Dre Gretchen Kerr: La question de la performance que vous avez soulevée est intéressante parce que, selon moi, c'est

certainement la deuxième fois, sinon la troisième, que les femmes remportent plus de médailles aux Jeux olympiques d'été.

Il y a ce taux de participation des filles aux niveaux plus récréatifs. Les filles et les jeunes femmes participent et performent bien dans le cadre des jeux comme les Jeux olympiques et pourtant, elles ne sont pas bien représentées dans les postes d'entraîneur et de leadership.

Vous avez tout à fait raison à propos des médias. Tout dépend, bien entendu, du réseau. C'était intéressant. D'autres réseaux couvraient beaucoup plus les sports masculins. Des employés de la CBC m'ont dit qu'ils s'efforcent de rectifier la situation.

M. Seamus O'Regan: La CBC, aussi, ne représentait donc pas les sports féminins...?

Dre Gretchen Kerr: Non, le réseau a fait des progrès remarquables à ce chapitre.

M. Seamus O'Regan: Absolument. C'est l'impression que j'ai eue.

Dre Gretchen Kerr: Certains des réseaux chez nos voisins, par exemple, n'ont pas évolué de la même façon.

M. Seamus O'Regan: Vous parlez des réseaux américains, oui.

Dre Gretchen Kerr: Alors, oui, ils les représentent.

Dre Guylaine Demers: Cette semaine, dans *La Presse*, Karen Paquin, l'une des sept médaillées de bronze en rugby, a dit que l'on sentait l'enthousiasme des Canadiens à l'égard des sports féminins pendant les Jeux olympiques; pourquoi donc l'enthousiasme a-t-il disparu par la suite?

M. Seamus O'Regan: Il a disparu.

Dre Guylaine Demers: La semaine dernière, dans mon cours sur l'équité, il fallait analyser les journaux et tous les étudiants ont constaté avec surprise qu'il n'y avait aucun article sur les sports féminins. C'est l'objet du document. Au lendemain des Olympiques, plus rien!

Les médias n'ont cessé de répéter que les sports féminins n'intéressent personne. Si vous oeuvrez dans le marketing et que vous voulez lancer un nouveau produit, il faut d'abord en faire la promotion pour susciter l'intérêt des gens. Si on ne parle pas des sports féminins et qu'on n'en diffuse pas, bien entendu, les gens diront ne pas s'y intéresser. C'est parce qu'ils ne savent pas qu'ils sont intéressés. Ils l'étaient pendant les Olympiques.

Il y a indéniablement un problème au niveau de la représentation des athlètes féminines dans les médias.

Dre Gretchen Kerr: L'enthousiasme auquel nous avons pu assister dans tout le pays pendant les Jeux olympiques, malheureusement, ne se traduit pas par une hausse des taux de participation après les Jeux, comme on aurait pu s'y attendre. La recherche ne le corrobore pas.

Nous revenons aux questions d'accès, de possibilités et de ressources.

M. Seamus O'Regan: Quel serait votre message à l'intention des Canadiens qui suivent ces audiences et des nombreux Canadiens qui ont eu ce sentiment de jubilation ou l'impression d'avoir tourné la page? Quelles mesures devons-nous prendre pour que cela perdure?

Oubliez-nous pour une minute. Je vous demande de parler des personnes qui ont suivi les Jeux à l'écran et qui ont pensé que c'était une bonne chose.

Dre Gretchen Kerr: Il s'agit de favoriser le savoir-faire physique à l'enfance et le développement du savoir-faire physique à l'école afin que les enfants se sentent plus compétents et aient davantage d'assurance pour s'initier à de nouveaux sports.

Les programmes parascolaires que bien d'entre nous avons connus ont disparu. Sans possibilités après l'école et avec toutes les questions de garde d'enfants, les enfants n'ont pas les mêmes possibilités de pratiquer une activité physique ou un sport. Il n'y avait rien à déboursier pour ces possibilités dont nous pouvions nous prévaloir. Les familles qui n'avaient pas les moyens d'inscrire les enfants à des sports organisés pouvaient toujours s'en remettre aux programmes parascolaires.

Pour en revenir aux questions relatives à la participation des parents et des familles, plus nous parvenons à faire en sorte que les parents soient présents dans une activité physique avec leurs enfants, plus ils seront enclins à favoriser la participation.

On pourrait en parler encore longtemps, mais c'est le point de départ.

• (1150)

Dre Guylaine Demers: Je dirais aux gens, écrivez aux journaux, envoyez-leur des histoires et faites-vous entendre. Si votre journal ne parle pas des femmes dans le sport, annulez votre abonnement. Nous avons du pouvoir en tant que consommateurs des médias. J'appelle constamment les stations de radio. Elles rapportent qu'il y a eu un match de basket-ball hier soir, et je les remerciais si elles avaient parlé de l'équipe féminine, mais non, elles ne l'ont pas fait... Parlez, téléphonez et faites-vous entendre. Nous avons du pouvoir, mais nous ne nous en servons pas. Assistez aux matchs où participent les jeunes filles et les femmes.

La présidente: Merci, Dre Demers.

Si nous essayons d'être brefs, nous pourrions avoir un tour de questions de trois minutes.

Monsieur Waugh, du Parti conservateur.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Ma question s'adresse à la Dre Kerr. J'ai suivi le SIC de près pendant 40 ans. Reconnaissons-le, l'entraînement se déroule après l'école. Les entraîneurs sont là de 16 heures à 20 heures. Nous avons amélioré les bourses du SIC. Nous avons amélioré les congés sabbatiques. C'est à vous et au conseil des gouverneurs de dire à l'assemblée générale que vous avez besoin de plus d'entraîneurs. Inscrivez-le simplement dans votre règlement intérieur.

Actuellement, à l'Université de Saskatoon, les entraîneurs de nos meilleurs programmes sont des femmes. Inscrivez-le dans votre règlement intérieur. Allez voir vos directeurs sportifs pour régler la question. Vous pouvez le faire. Vous avez réussi pour les congés sabbatiques. Vous avez réussi pour les bourses.

Nous avons le même nombre d'équipes féminines et masculines, alors pourquoi ne l'inscrivez-vous pas dans le règlement intérieur?

Dre Gretchen Kerr: Je ne dirais pas que cela n'y figure pas.

M. Kevin Waugh: Vous venez de me dire qu'il y a moins de femmes à des postes d'entraîneur depuis trois ans. C'est facile. Vous pouvez aller dire aux universités à la fin de l'année: « Vous n'avez pas atteint votre quota ». Prenez l'équipe de hockey masculine, en Saskatchewan. L'entraîneur est en congé sabbatique et cette année, on a engagé une femme pour le remplacer, une ancienne hockeyeuse. Vous pouvez facilement mettre en place ce genre de choses.

J'ai participé au SIC pendant plus de 40 ans. C'est à vous de montrer la voie à suivre et je ne pense pas que vous l'ayez fait au cours des 40 dernières années.

Dre Gretchen Kerr: Je dirais que les entraîneurs du SIC n'apparaissent pas par miracle. Ils sont formés quelque part ailleurs.

M. Kevin Waugh: Oui. Nous avons formé Lisa Thomaidis. Nous avons parié sur elle à l'Université McMaster. Nous avons connu 10 années terribles, mais voilà que, tout à coup, nous avons remporté un championnat du SIC. Voilà le message que vous devez porter à vos directeurs sportifs de tout le pays, mais vous ne le faites pas.

Dre Gretchen Kerr: Bien entendu, environ 80 % des directeurs sportifs sont des hommes.

M. Kevin Waugh: Dans ce cas, vous pouvez commencer par là. Pourquoi ne pas l'inclure dans votre règlement intérieur? Vous n'avez pas répondu à cette question. Pourquoi ne le faites-vous pas?

Dre Gretchen Kerr: Je ne peux pas parler au nom de toutes les universités quant à savoir si c'est ou non dans leur règlement intérieur. Cela me semble une très bonne suggestion, mais ce n'est, je pense, qu'un élément de la solution. Je ne crois pas que cela réglerait entièrement le problème. Quand la majorité des présidents d'université et près de 80 % des directeurs sportifs sont des hommes, quand les comités de recherche sont composés d'hommes qui disent ne pouvoir trouver aucune femme parmi les candidats... ce n'est pas si simple.

M. Kevin Waugh: Elles sont là.

Dre Gretchen Kerr: Je pense qu'il faudrait faire beaucoup de sensibilisation à l'égard des préjugés inconscients, des stéréotypes sexuels et à l'égard d'autres formes de diversité. Il s'agit de recruter et de prendre des risques. Quand vous recrutez et prenez des risques, vous avez besoin de plus de ressources. Les ressources supplémentaires coûtent cher, j'en conviens, mais je ne pense pas non plus que cela suffira à résoudre le problème.

• (1155)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Waugh.

C'est au tour de M. Drouin.

[Français]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie également les témoins de leur présence. Je vois vos titres de docteur avec un « e », et je me souviens que, il n'y a pas si longtemps, quand j'étais à l'université, c'était tout un débat. Je comprends ce que dit mon collègue d'en face, mais il y avait quand même encore des réticences des femmes. Je pense qu'il s'agit vraiment d'un processus d'éducation et que la situation ne peut changer du jour au lendemain.

Ma question s'adresse à Mme Demers. Vous dites avoir eu de la difficulté à obtenir les données statistiques pour votre étude.

Selon vous, qui devrait avoir la responsabilité d'assurer la disponibilité de bonnes statistiques et un accès facile aux données?

Dre Guylaine Demers: C'est Sport Canada. C'est sûr que l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique, l'ACAFS, est une alliée, mais elle n'a pas les mêmes ressources que Sport Canada. C'est notre association canadienne, mais elle n'a qu'un employé et demi. C'est complètement ridicule.

À mon avis, cela relève vraiment de Sport Canada. En fait, cela devrait même faire partie des évaluations des demandes de subvention de chacune des fédérations nationales. Il devrait y avoir un aspect obligatoire qui touche l'équité entre les sexes, que le financement y soit rattaché et que les fédérations soient tenues de fournir des chiffres. Il faut les avoir quelque part, et selon moi, ce devrait être à Sport Canada.

M. Francis Drouin: Au début de votre témoignage, vous avez mentionné que beaucoup d'organisations font la promotion des femmes dans les conseils d'administration et dans les sports, mais qu'elles ne se parlent pas. Que pouvons-nous faire pour faire tomber ces barrières? Il n'y a probablement aucune organisation-cadre pour amener les différentes organisations à se parler.

Dre Guylaine Demers: J'ai proposé de qu'on crée au Canada un observatoire sur les femmes et le sport. Cet observatoire pourrait s'occuper du suivi des statistiques et de la recherche. Il pourrait aussi faire la promotion des bonnes pratiques. Au Québec, il y a un équivalent qui s'appelle l'Observatoire québécois du loisir qui fait exactement cela. Il compile les recherches et prépare des rapports simplifiés pour le public en général. On peut toujours le consulter et il y a toutes sortes de ressources.

La conférence Conversation 2015 de l'été passé nous a permis de trouver beaucoup de solutions, mais tout autant de problèmes aussi. Actuellement, je mets la dernière touche à un site Web qui sera lancé sous peu à la conférence Petro-Canada Sport Leadership sportif 2016. Ce site mettra en valeur les bonnes pratiques et encouragera les gens à participer. Mais moi, Guylaine Demers, je n'ai pas toute une organisation derrière moi pour m'aider.

Par ailleurs, si le gouvernement canadien décidait de considérer la présence des femmes dans le sport comme un enjeu, parce que les femmes constituent 50 % de notre population, et créait un observatoire canadien sur les femmes et le sport, ce serait un outil incroyable et, à ma connaissance, un observatoire unique au monde car je n'en connais pas d'autres.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Trudel, vous disposez de trois minutes.

[Français]

Mme Karine Trudel: Je vais entrer dans le vif du sujet, car il ne me reste pas beaucoup de temps.

On a parlé du Comité olympique canadien, ici en juin, et de ce qui a forcé la démission de Jean-Luc Brassard. La controverse qui entourait l'ancien président du Comité olympique canadien a-t-elle eu des répercussions sur vos membres?

On a aussi beaucoup parlé de modèles de femme, de femme entraîneuse. Cela ne pourrait peut-être pas éliminer ce genre de situation, mais des mesures vraiment concrètes pourraient-elles empêcher que cela se reproduise?

[Traduction]

Dre Guylaine Demers: Gretchen, vous êtes la spécialiste du harcèlement sexuel. C'est à propos du COC. Que s'est-il passé ou quel impact cela a-t-il sur les femmes dans nos organisations sportives. Voulez-vous en parler?

Dre Gretchen Kerr: Toute cette discussion part du principe que le sport doit être sans danger pour les garçons et les filles, de même que pour les entraîneurs masculins et féminins, mais il y a eu une pléthore de recherches sur les cas malheureux de harcèlement sexuel

et d'abus dont les filles et les femmes sont victimes dans le système sportif.

Je ne sais pas quelle était exactement votre question.

• (1200)

La présidente: Désolée. Je croyais que vous connaissiez le dispositif d'interprétation.

Dre Gretchen Kerr: Idéalement, l'organisation en haut de la pyramide montre aux autres organismes comment se comporter. Dans toutes les instances sportives nationales, il doit y avoir une politique à l'égard du harcèlement et des agents indépendants chargés d'enquêter sur les incidents. Il ressort d'un récent projet de recherche portant sur les organisations sportives nationales que moins de 20 % d'entre elles respectaient l'obligation d'avoir des agents responsables de la lutte contre le harcèlement et une politique sur le harcèlement accessible au public.

Nous avons de la difficulté à mettre la politique en pratique, pas seulement au niveau du COC, mais dans l'ensemble des instances sportives nationales. Nous ne voulons pas inciter davantage de femmes et de jeunes filles à faire du sport si ce n'est pas un environnement sûr et il faut donc en tenir compte.

La présidente: Merci.

Je pense que vos trois minutes sont terminées, madame Trudel.

Je tiens à remercier les témoins d'être venues. Je sais que nous vous avons peut-être pressées un peu, mais cela a permis à tout le monde, je crois, de vous poser des questions pendant ce tour de trois minutes.

Nous allons faire une courte pause en attendant que le prochain groupe de témoins prenne place.

Merci beaucoup.

• (1200)

_____ (Pause) _____

• (1205)

La présidente: Nous allons reprendre la séance.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le comité fait une étude des femmes et des filles canadiennes dans le sport. C'est ici que nous entendons les témoignages aujourd'hui.

Nous avons quatre groupes de témoins. Vous disposez chacun de cinq minutes pour faire une déclaration et nous passerons ensuite à une période de questions et d'échanges avec le comité.

Nous recevons la Dre Penny Werthner, professeure, doyenne, Faculté de Kinésiologie de l'Université de Calgary, qui témoignera à titre personnel. La Dre Werthner est présente à l'écran par vidéoconférence. Nous entendrons également l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique. Ses représentantes sont Karin Lofstrom et Allison Sandmeyer-Graves et vous pourrez décider comment vous partager vos cinq minutes. Elaine Lauzon, directrice générale d'Égale Action témoignera, elle aussi, par vidéoconférence. Nous entendrons, également par vidéoconférence, Marion Lay, présidente de Think Sport Ltd.

Je vais commencer par la Dre Penny Werthner.

Dre Penny Werthner (professeure, doyenne, Faculté de kinésiologie, University of Calgary, à titre personnel): Je vous remercie de cette initiative et de nous donner l'occasion de partager nos connaissances et notre expérience. Comme vous l'avez demandé, je parlerai des femmes dans les sports de compétition, de leurs expériences et de leurs besoins en tant qu'athlètes, para-athlètes, entraîneures, professionnelles des sciences du sport et leaders féminines du système sportif.

J'ai participé au sport de compétition pendant la majeure partie de ma vie et c'est certainement ce qui a fait de moi ce que je suis. J'ai compétitionné pour le Canada. J'ai travaillé dans le domaine de la psychologie sportive avec un grand nombre de nos athlètes et entraîneurs olympiques à l'occasion d'un grand nombre de Jeux olympiques et paralympiques. J'ai fait des recherches et publié sur le sujet des femmes dans l'entraînement sportif. Avant de commencer mes études supérieures, au début des années 1980, j'ai dirigé ce qui était, je crois, un excellent programme de stage et de mentorat pour les athlètes féminines qui a permis à ces dernières d'obtenir des postes administratifs. Ce programme a formé certaines des dirigeantes solides qui travaillent actuellement dans le système.

Pour ce qui est du niveau de participation à l'athlétisme, nous savons que les athlètes féminines s'en sortent très bien du point de vue numérique. En 2012, il y avait plus de 4 000 athlètes du sexe féminin qui constituaient 44 % des équipes olympiques de nombreux pays. Aux Jeux paralympiques, leur nombre est passé de 44 femmes et 91 hommes en 1960, à environ 1 500 femmes et 2 700 hommes en 2012. C'est une excellente nouvelle.

Néanmoins, si nous prenons les femmes entraîneures, nous en sommes toujours à 11 % dans l'ensemble des pays. En 2012, cela variait entre 10 % et environ 16 %. Pour ce qui est des compétitions de haut niveau, les professionnelles des sciences du sport, c'est-à-dire les physiologistes du sport, les psychologues du sport, le personnel médical, les chiffres sont toujours extrêmement bas. Cela fait partie du contexte dans lequel les athlètes féminines de haut niveau compétitionnent et s'entraînent.

Pourquoi faudrait-il s'en préoccuper? Je suppose que tout le monde autour de la table s'en préoccupe sans quoi nous ne serions pas là. À mon avis, il y a deux principales raisons à cela. Il y a d'abord les avantages importants que l'on a à bouger et à jouer, comme chacun sait, je pense. Je cite l'exemple de Chantal Petitclerc qui a eu un accident à l'âge de 13 ans et qui s'est retrouvée en fauteuil roulant.

• (1210)

Ce qui a changé sa vie, vous dira-t-elle, c'est son premier entraîneur, l'entraîneur de natation de son école secondaire qui l'a poussée à se lancer dans la natation. Cela a vraiment changé sa vie, lui a permis de devenir très autonome et une femme forte physiquement et psychologiquement dans le sport et dans la vie en général.

Cependant, l'autre raison pour laquelle nous devrions nous en soucier est que l'environnement du sport de compétition est toujours dominé par les hommes. Nous approchons de 50 % pour ce qui est du taux de participation, mais pas sur les autres plans. Je dirais que nos athlètes féminines ne se sentent pas toujours à l'aise dans le milieu sportif qui peut même, parfois, les ridiculiser subtilement. Comme Gretchen Kerr vous l'a certainement dit, c'est un environnement abusif parce que les compétences masculines et le physique masculin sont toujours considérés comme la norme dans le sport féminin ou le sport en général.

Que pouvons-nous faire pour y remédier? Comme l'a dit Guylaine, vous savez certainement que nous avons discuté des problèmes et élaboré un grand nombre de solutions dans le cadre de Conversation 2015 qui a eu lieu à Québec. Nous avions là-bas six thèmes. Il s'agissait notamment des femmes entraîneures, de la participation des filles et des femmes d'influence.

Pour proposer brièvement une ou deux solutions, je suggérerais d'augmenter le nombre de femmes à des postes de direction, comme entraîneures, comme dirigeantes dans notre système. Si nous créons des programmes de mentorat, et nous savons que cela fonctionne — j'ai donné un simple exemple il y a quelques minutes — nous avons déjà un prototype.

La création d'environnements d'apprentissage, etc., aiderait à créer un milieu favorable.

Je vais m'arrêter là.

La présidente: J'espère que vous pourrez terminer lorsque nous en serons à la période de questions. Vous pourrez présenter d'autres arguments.

C'est maintenant au tour de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique.

[Français]

Mme Allison Sandmeyer-Graves (directrice générale, Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique): Bon après-midi, madame la présidente et membres du comité.

[Traduction]

Je m'appelle Allison Sandmeyer-Graves et je suis la directrice générale de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique connue sous le sigle CAAWS. Je vais la désigner sous cet acronyme. Je suis accompagnée de Karin Lofstrom, l'ancienne directrice générale de CAAWS, qui est une spécialiste de réputation internationale des femmes dans le sport.

L'objectif de CAAWS est que le système sportif canadien soit égalitaire et équitable pour les filles et les femmes et qu'elles y participent activement en tant que sportives et dirigeantes. Depuis sa fondation en 1981, CAAWS a été le principal porte-parole des filles et des femmes dans le sport au Canada.

Nous devons commencer par féliciter le comité d'avoir entrepris cette étude. C'est un sujet qui nous passionne. Malheureusement, malgré les efforts déployés depuis 30 ans par les principaux penseurs et praticiens du Canada, il reste encore beaucoup de travail à faire.

Comme M. O'Regan l'a mentionné, nous avons tous célébré le succès des femmes à Rio. Néanmoins, nous aurions tort d'en conclure que l'égalité a été établie et nous espérons que cela ne nous distraira pas de cet objectif.

Malheureusement, comme vous pouvez le voir dans le rapport que nous avons fait distribuer, la participation des femmes ne s'améliore pas et reste plus faible que celle des hommes à tous les niveaux.

À titre d'exemples, la participation des femmes au sport, leur participation globale est en baisse depuis les années 1990. Les adolescentes laissent tomber les sports dans une très forte proportion, ce qui constitue un énorme problème. Leur participation au sport à cet âge est un des principaux indicateurs de leur participation au sport leur vie durant. Comme nous l'avons entendu dire, la représentation des femmes dans les conseils d'administration, dans les postes de direction rémunérés et dans des rôles techniques reste obstinément faible.

Notre travail consiste en grande partie à établir quels sont les obstacles. Nous avons découvert que ce n'est pas parce que les filles et les femmes ne sont pas intéressées ou ne sont pas capables de faire du sport, mais plutôt parce qu'elles sont obligées de participer et de compétitionner dans un système qui souvent ne répond pas à leurs besoins et intérêts particuliers et qui n'est pas toujours accueillant pour elles.

Les obstacles sont complexes et Patrimoine canadien, ainsi que d'autres ministères, ont pris des mesures importantes en vue de les éliminer avec nous. Nous croyons qu'il est possible de faire plus et qu'il faudrait le faire et, bien entendu, nous sommes là pour apporter notre aide.

Nous aimerions formuler quelques recommandations auxquelles votre comité pourrait demander à Patrimoine canadien de donner suite de façon prioritaire pour aider à mettre en place le système sportif équitable que nous visons tous.

• (1215)

Nous recommandons que les organisations sportives que finance Patrimoine canadien soient informées clairement des critères à respecter et qu'elles aient des comptes à rendre. La politique de 2009 concernant les femmes et les sports contient un engagement à assurer l'équité entre les sexes. Néanmoins, il n'y a pas d'objectifs et il n'y a pas non plus de conséquences si les inégalités persistantes ne sont pas éliminées. Cela finit par donner l'impression que le gouvernement du Canada est indifférent.

Les organisations sportives ont besoin d'une analyse de rentabilisation du changement. La responsabilisation est un facteur de motivation efficace pour prendre enfin des mesures à ce sujet.

En deuxième lieu, nous recommandons d'évaluer la situation des femmes dans le sport au Canada et d'en faire rapport publiquement. Les données que nous avons sont fragmentées, peu fiables et contradictoires, ce qui empêche d'établir un indice de référence pour mesurer les progrès. Nous recommandons que Sport Canada exige que tous les organismes financés fournissent leurs données sur une base sexospécifique afin que nous puissions voir, pour chacune de leurs mesures, quel est le nombre de femmes et d'hommes qu'elles englobent. Cela pourra alors servir de base à un rapport régulier qui fournira des renseignements clés sur le secteur et attirera l'attention voulue sur cet enjeu.

Enfin, nous recommandons d'accroître le soutien aux organisations sportives pour qu'elles puissent appliquer avec succès des mesures visant à assurer l'égalité entre les sexes. Nous savons, pour avoir longuement travaillé avec les organisations sportives de tout le pays, qu'elles ont toutes besoin d'un meilleur accès à l'éducation, à la formation et à des conseils pour être mieux en mesure d'offrir des expériences sportives de qualité à toutes les filles et femmes — y compris aux autres groupes sous-représentés — de créer les conditions voulues pour favoriser l'avènement de femmes à des fonctions de direction.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à Éleine Lauzon, d'Égale Action.

[Français]

Mme Éleine Lauzon (directrice générale, Égale Action): Bonjour.

Tout d'abord, je vous remercie de l'occasion qui m'est offerte d'échanger avec vous sur la question de la place des femmes et des filles dans le sport. Je m'adresse aujourd'hui à vous en tant que directrice générale de l'organisme Égale Action, qui assure un

leadership provincial au Québec depuis 2001 à l'égard de tout ce qui touche les filles et les femmes dans le monde du sport.

Les informations que je vais transmettre au comité vont toucher exclusivement le volet sportif. Je serai heureuse également de répondre à vos questions sur le fonctionnement d'Égale Action.

Depuis 100 ans, il y a eu plusieurs percées relativement à tout ce qui touche la participation des filles et des femmes, mais on constate quand même une faible représentativité de celles-ci dans le domaine du sport.

Pourquoi devrait-on se préoccuper des filles et des femmes? On sait qu'avant le passage du primaire au secondaire, il y a un processus de désengagement dramatique qui se poursuit jusqu'à l'âge adulte, et ce phénomène est beaucoup plus important chez les filles.

En 2006, on a réalisé une étude au Québec qui a montré que les femmes représentaient à peine 14 % des entraîneurs, 28 % des officiels — environ 15 % de moins que le portrait canadien de 1998 — et 25 % des membres des conseils d'administration des instances sportives, dont 18 % aux postes de présidente ou de vice-présidente.

Les femmes occupent des postes décisionnels rémunérés au sein des fédérations sportives, mais seulement dans une proportion d'environ 25 %. L'accès à des postes décisionnels en sport demeure difficile au Québec, mais également au Canada.

En 2001, 63 femmes, parmi 420 athlètes et fondateurs, ont été admises au Temple de la renommée des sports du Canada, ce qui ne représente qu'un très faible pourcentage de 15 %.

Quels seraient les déterminants d'une présence assurée des filles et des femmes en sport? D'abord, je pense qu'il faut appuyer les mesures favorisant la participation des femmes, ce qui suppose de comprendre la problématique entourant leur participation et de sensibiliser le plus grand nombre de décideurs et d'acteurs possible. L'accroissement de leur participation va passer par un leadership politique, mais cette responsabilité va être partagée avec les instances sportives canadiennes et une identification claire et précise des rôles de chaque entité dans l'équation.

Ensuite, il faut encourager cette participation par une prise de décisions. Le contexte culturel et historique, jumelé au modèle du système sportif canadien mis en place, a fait en sorte qu'on a tenté d'insérer la participation des femmes dans un cadre mis en place par une culture masculine du sport, mais qui ne convient pas aux femmes, avec comme résultat, le peu de résultats.

Je pense que pour augmenter leur participation, il faut simplement débiter par prendre la décision de le faire. On ne parle pas de déshabiller Paul pour habiller Pauline, mais on parle d'équilibrer le tout et cela peut vouloir dire faire de la discrimination positive pour y arriver.

Il faut aussi penser à développer des environnements favorables tant sur les plans social et physique qu'administratif et financier. Sur le plan social, on parle évidemment de l'attitude et du comportement de l'entourage, qu'il s'agisse du conjoint, des parents, des amis, des entraîneurs, des décideurs et des pairs qui influencent fortement la pratique et l'implication dans le sport. On commence à peine à comprendre un peu mieux l'impact majeur des influences sociales sur la participation de nos filles et de nos femmes aux sports.

• (1220)

[Traduction]

La présidente: Vous disposez de deux minutes.

[Français]

Mme Éleine Lauzon: Pour ce qui est de l'environnement physique et administratif, le nombre restreint d'infrastructures et d'équipements sportifs adéquats rend la pratique difficile pour l'ensemble des pratiquants. Si on ajoute à cela la notion de sécurité, d'accessibilité et de gestion discriminatoire, on obtient des barrières plus importantes à franchir pour favoriser la pratique et l'implication des femmes.

Par ailleurs, la question de l'environnement financier est incontournable. Pour que la participation et l'implication des femmes s'améliore vraiment, il faut investir financièrement et il faut que l'argent provienne du gouvernement, des partenaires ou des collaborateurs, en plus d'un changement de mentalité et de responsabilité à l'égard de l'octroi des budgets par les organismes et regroupements intervenant directement auprès de cette clientèle.

Finalement, il faut favoriser un encadrement de qualité. Selon moi, c'est la pierre angulaire qui garantit une expérience de qualité. Les intervenants sur le terrain ont tout avantage à comprendre le comportement des filles et à savoir comment communiquer et agir avec celles-ci. Pour ce faire, il faut massivement investir dans la formation de l'ensemble des intervenants et des décideurs.

En conclusion, avec les résultats phénoménaux qu'ont connus nos femmes aux derniers Jeux olympiques malgré les appuis restreints et déficients du système, on ne peut que constater l'énorme potentiel de nos femmes en sport. Toutefois, si l'on se contente du minimum, les résultats vont continuer d'être sporadiques et on continuera de priver nos filles et nos femmes des possibilités de croissance qu'offre le sport.

Je vous remercie de votre attention.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de Marion Lay.

Mme Marion Lay (présidente, Think Sport Ltd.): Merci beaucoup.

C'est un grand privilège pour moi d'être ici aujourd'hui et je suis heureuse de pouvoir vous faire part de mes opinions.

Pour ce qui est de mes antécédents, en quelques mots, je suis une ancienne athlète olympique qui a participé aux Jeux de 1964 et de 1968. J'ai également entraîné une athlète pour nos Jeux olympiques de 1976 et je suis une des membres fondatrices de CAAWS. En fait, toute ma carrière, peut-être pas sur le plan financier, mais sur le plan de l'engagement, a été consacrée à l'égalité entre les sexes et à la participation des filles et des femmes aux activités physiques et au sport. Je vous remercie donc de me demander mon opinion.

Je souhaite aborder une approche légèrement différente, car je pense qu'un grand nombre de vos témoins vous parleront de statistiques et d'un certain nombre de problèmes. Je voudrais voir comment, en pratique, nous pourrions améliorer les choses par rapport à la situation actuelle.

Le gouvernement fédéral s'intéresse depuis une cinquantaine d'années aux femmes dans le sport, ce dont je le remercie. Nous avons eu des politiques et des recommandations émanant non seulement des pouvoirs publics, mais aussi d'un certain nombre de conférences, au niveau provincial, national ou international, au sujet

des femmes dans le sport. On peut dire, je crois, qu'il y a une foule de choses que nous pourrions faire, mais que nous avons beaucoup de difficulté, même avec le leadership de CAAWS, à obtenir les ressources dont nous avons besoin et à adopter une politique qui nous aidera à appliquer les recommandations concernant la participation des filles et des femmes au sport. C'est, je pense, parce qu'en raison du nombre d'associations que nous avons dans notre système et des différents niveaux de gouvernement, il est souvent difficile de coordonner notre action. Nous avons réalisé d'importants progrès et je pense que Rio pourrait nous servir de tremplin pour apporter des changements continus, durables et à long terme.

Je voudrais citer quelques chiffres. Comme certains d'entre eux ont été mentionnés, je serai très brève. Selon une enquête canadienne sur la santé mentale, que je crois vraiment importante, seulement 9 % des enfants et des adolescents consacraient 60 minutes à l'activité physique en 2012-2013 — même pas à un sport exigeant, mais à l'activité physique. ParticipACTION s'attaque à cette réalité et cela va faire partie de ce qu'elle cherche vraiment à promouvoir pour son 150^e anniversaire. Nous devons nous rendre compte que très peu de gens croient que l'activité physique et le sport font partie de notre identité en tant que Canadiens et comprennent combien c'est important pour la santé de nos jeunes.

• (1225)

L'ACAFS, bien sûr, a un certain nombre de statistiques et vous pourrez les examiner, et Penny Werthner a mentionné des chiffres concernant l'entraînement. On ne retrouve que de 25 % à 30 % de femmes au Conseil d'orientation, de stratégie et de contrôle, au Conseil de l'ONS, et aux conseils qui gèrent nos systèmes sportifs.

J'aimerais nous voir vraiment examiner les occasions qui nous permettraient d'introduire de véritables changements. Les Jeux du Canada ont offert l'une des meilleures occasions. Les Jeux du Canada sont financés dans le long terme grâce à des engagements conjoints du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial et nous avons vu des changements en raison de ces engagements. Le conseil de l'organisme est totalement engagé et il dispose d'un programme d'action positive appelé Les entraîneuses. Des cibles ont été définies et les constatations doivent faire l'objet d'un compte rendu public chaque année.

Nous avons besoin de leadership. Il nous faut nous recentrer sur notre centre d'intérêt et pouvoir exploiter ce qui existe déjà afin d'adopter un programme, si nous le pouvons, dans un domaine spécifique, et apporter de vrais changements. Je pense que nous avons constaté le même phénomène avec l'initiative « À nous le podium ». On a toujours considéré que les femmes n'étaient pas aussi compétitives que les hommes. Je pense que ce mythe a été détruit à Rio. Toutefois, il faut un organisme qui prône l'égalité des hommes et des femmes dans le sport et que cela arrive en tête des priorités. Si vous êtes performant, si vous êtes sur la voie de la performance, vous obtiendrez du financement. Nous devons appliquer ce genre de critère d'égalité des genres dans ce que nous faisons.

J'aimerais ajouter que nous devons maintenir le cap, ce qui nécessitera du leadership et un financement durable. Des recommandations ont été faites et nous pouvons choisir les bonnes. Je dirais que nous avons besoin de trois choses pour parvenir à instaurer des changements à long terme: l'égalité des genres à la gouvernance de l'ONS, l'égalité des genres dans l'allocation de nos ressources et nous pouvons y arriver en inscrivant ces mesures dans nos statuts et en tenant des audits rapides pour nous assurer que les sommes ne sont pas seulement inscrites au budget, mais qu'elles sont vraiment dépensées en faveur des filles et des femmes et de l'égalité des genres au sein du personnel d'entraînement à l'échelle nationale.

C'est plutôt simple si vous examinez comment les Jeux du Canada et l'initiative « À nous le podium » ont appliqué ces mesures. Il y a des critères. Les critères sont très clairs et font l'objet d'une grande convergence. Si vous ne respectez pas les critères, vous ne recevez pas le plein financement. Je pense que si nous adoptions la même pratique dans le domaine de l'égalité des genres, nous verrions un véritable changement.

J'aimerais également demander...

La présidente: Merci, Marion.

Nous allons maintenant passer aux questions. C'est une période de sept minutes qui inclut les questions et les réponses. Vous aurez l'occasion de dire ce que vous n'avez pas dit lors de votre exposé, mais nous devons être concis.

Nous allons commencer avec les libéraux avec M. Breton.

[Français]

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie nos témoins. Vos témoignages sont vraiment utiles dans le cadre de l'étude que nous venons de débiter.

Je vais aller droit au but. Avec le premier groupe, nous avons parlé très rapidement du rôle de l'éducation quant au sport et au choix des femmes de faire du sport. Madame Lauzon, vous en avez aussi parlé plus tôt.

Je me pose des questions sur l'équilibre entre les modèles masculin et féminin pour les jeunes filles. Tous les enfants, donc toutes les jeunes filles, vont à l'école. Or les jeunes filles ont des modèles masculins comme professeurs d'éducation physique, professeurs qui jouent le rôle d'entraîneur à l'heure du midi et à la fin de la journée dans le cadre d'activités sportives parascolaires. Ce fut du moins le cas à 100 % dans le cas de ma fille. Les professeurs et entraîneurs qui lui ont servi de modèles n'étaient que des modèles masculins. Dans un contexte plus compétitif, en natation, elle n'a eu que des entraîneurs masculins. Je me pose des questions sur cet équilibre ainsi que sur le rôle de l'école et des programmes de scolarisation sportive.

À votre avis, quel est le rôle de l'école à cet égard?

• (1230)

[Traduction]

La présidente: Qui d'entre vous aimerait répondre?

[Français]

M. Pierre Breton: Nous pourrions peut-être commencer par Mme Lauzon.

Mme Éloïse Lauzon: Dans le réseau scolaire québécois et celui du sport fédéré, notre plus gros problème est le travail en silo. Nous essayons désespérément de briser ces silos, mais il y a en quelque sorte des règles tacites. Ainsi, il est très difficile de pénétrer le réseau

pour former les entraîneurs scolaires. Avoir accès à ces entraîneurs devient très compliqué.

À Égale Action, nous essayons d'entrer dans le système scolaire. Nous avons mis sur pied une formation qui s'adresse spécifiquement aux entraîneurs qui entraînent des filles, que ce soit dans un contexte scolaire ou dans un contexte civil. Ainsi, nous allons donner une formation dans l'un des réseaux scolaires de la Montérégie. Nous pensons arriver à percer un peu la muraille.

Dans les écoles, les femmes qui enseignent aux enfants dans les classes régulières sont beaucoup plus nombreuses que les hommes, mais pour les cours d'éducation physique, c'est totalement l'inverse. En effet, le nombre d'hommes y est beaucoup plus élevé. Vous avez raison de dire que les modèles féminins ne sont pas aussi présents dans les écoles.

Au sujet des modèles masculins, je crois par contre que les professeurs ou entraîneurs ayant été formés adéquatement pour interagir avec ces filles vont tout aussi bien amener celles-ci à atteindre le niveau de développement auquel elles aspirent. Oui, le modèle féminin a priorité, mais je pense que nos modèles masculins ont besoin d'aide pour ce qui est de la façon d'intervenir auprès de nos filles et de faire en sorte qu'elles progressent adéquatement. Il y a du chemin à faire, des silos à briser et des mentalités à changer dans les réseaux, mais c'est faisable. Nous avons commencé à le faire, progressivement, et cela fonctionne assez bien.

M. Pierre Breton: Mesdames Sandmeyer-Graves et Lofstrom, avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

[Traduction]

Mme Karin Lofstrom (ancienne directrice exécutive, consultante, KL Sports Consulting, Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique): Nous avons vu quelques bons exemples d'entraîneurs masculins qui comprennent que c'est différent d'entraîner des femmes, et parfois, ils introduisent une diplômée, une joueuse, pour servir de modèle, à titre d'entraîneuse adjointe.

L'Association canadienne du sport collégial offre un programme de mentorat destiné aux entraîneuses. Le programme fait appel aux joueuses diplômées qui reviennent et qui participent au programme. Bien sûr, un grand nombre d'entraîneurs-chefs sont des hommes, mais il s'agit d'un milieu de formation qui offre une expérience aux femmes.

Je pense qu'Éloïse a raison quand elle dit que nous devons faire de l'éducation en même temps que nous essayons d'avoir plus de femmes entraîneurs. Pendant ce temps, ce sont les hommes qui entraînent les athlètes filles et femmes. Leur fournir cette éducation ferait une différence au plan psychologique.

Sur le plan physiologique, le genre de formation est assez similaire. C'est réellement sur cet aspect psychosocial entier que repose la différence pour les filles et les femmes en tant qu'athlètes, entraîneuses et leaders et auquel doivent répondre les entraîneurs masculins.

[Français]

M. Pierre Breton: Iriez-vous jusqu'à dire qu'il faudrait même faire de la discrimination positive pour tenter d'atteindre un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes, en ce qui a trait aux entraîneurs et aux professeurs?

Je ne veux pas inventer un nouveau problème, mais je me mets dans la peau d'une jeune fille qui regarde les jeunes garçons jouer au basketball. Seuls les meilleurs seront choisis pour faire partie de l'équipe, jeunes filles et jeunes hommes confondus. Le professeur, qui est un modèle, mesure 6 pieds et 2 pouces. Je trouve difficile d'imaginer qu'on va régler cette question, même avec beaucoup d'éducation et une formation plus poussée des professeurs masculins.

• (1235)

[Traduction]

Dre Penny Werthner: J'aimerais ajouter une ou deux choses. Si je reviens au système d'éducation, je pourrais dire que nous devons revenir à la formation des professeurs d'éducation physique. Je pense que les gouvernements fédéral et provinciaux doivent se concerter à ce sujet. Dans de nombreuses provinces, les programmes de formation des enseignants n'offrent pas de formation spécialisée dans ce domaine. Cela permettrait de régler une foule de problèmes. Je crois fermement que, si nous avons une formation destinée aux professeurs d'éducation physique, masculins et féminins, nous aurions beaucoup plus de femmes qui enseigneraient, non seulement les sports dans le système scolaire, mais également l'activité physique.

J'ajouterai en deuxième lieu qu'il faut ramener ce programme que nous avons perdu dans presque chaque province et en faire l'un des éléments importants du cursus.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Breton.

[Français]

M. Pierre Breton: Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Le prochain intervenant est M. Kitchen du Parti conservateur.

M. Robert Kitchen: Merci, madame la présidente.

Je vous remercie tous de votre présence parmi nous aujourd'hui.

Dre Werthner, j'espère que vous pourrez nous lancer quelques statistiques.

Dans une étude précédente réalisée par la Chambre en 1998, on laissait entendre que 29 % de tous les entraîneurs étaient des femmes en 1992. Vous nous avez indiqué que 11 % des entraîneurs de haute performance étaient des femmes à l'heure actuelle, si j'ai bien compris.

Avez-vous des statistiques sur les taux de participation des entraîneurs dans l'ensemble des activités physiques dans tous les sports?

Dre Penny Werthner: Quelqu'un d'autre a peut-être des chiffres. Je dirais néanmoins que l'Association canadienne des entraîneurs nous apprend que nous avons des entraîneuses au niveau de l'initiation aux sports. Dans leur système d'éducation, c'est aux niveaux 1, 2 et quelquefois 3, bien qu'ils aient changé maintenant ces niveaux à la faveur de la croissance de la compétition.

Donc, il y a des entraîneuses. Je dirais qu'au Canada nous ne faisons pas suffisamment de développement des compétences, de manière à réellement renforcer les capacités de nos enfants et des athlètes en herbe. Je dirais que cela s'applique à la fois aux entraîneurs et aux entraîneuses. Pour revenir à votre question, ce que nous savons, c'est que lorsque les entraîneurs atteignent les niveaux provincial et national, la chute est importante. Il y a diverses raisons à cela.

M. Robert Kitchen: Pouvez-vous nous faire part de quelques unes de ces raisons?

Dre Penny Werthner: Je pense que l'entraînement doit être vu comme une profession rémunérée. Ce que nous voyons à l'échelon du sport universitaire, donc dans le milieu universitaire, c'est une assez bonne égalité hommes-femmes chez les entraîneurs des équipes sportives universitaires, certainement en ce qui concerne l'entraînement des équipes féminines, et dans ce cas parce que c'est une profession rentable. Notre difficulté à l'échelle nationale, c'est qu'il y a vraiment peu de postes pour lesquels une personne peut être réellement rémunérée. Je pense que c'est vraiment un obstacle, mais je dirais que l'autre barrière est que le sport représente le dernier bastion de la masculinité. C'est un environnement très difficile pour un entraîneur individuel dans un sport particulier.

Au sujet des trois points soulevés par Marion, pour ce qui est de quantifier les chiffres sur l'égalité des genres dans le domaine de l'entraînement féminin, je pense que c'est vraiment crucial. J'ajouterais que l'autre élément essentiel à cet égard serait de créer un milieu propice avec un certain nombre d'entraîneuses, de manière à ce que l'environnement soit vraiment favorable à ce qu'elles continuent.

M. Robert Kitchen: L'accent semble avoir été mis sur les athlètes universitaires de haut niveau. Je pense que nous serons tous d'accord pour dire que nous avons besoin d'une base solide. Vous ne construisez pas une maison en partant du toit; vous la construisez à partir du sous-sol. Vous établissez la base et vous bâtissez de solides fondations, en particulier pour les filles et les femmes dans le sport. Nous en avons parlé un peu. Nous avons entendu des propositions concernant les changements que nous devrions apporter dans le système d'éducation pour nous assurer d'éduquer notre jeunesse pour qu'elle fasse des progrès et atteigne des niveaux élevés.

J'ai noté une chose dans mes années d'entraîneur: on ne met pas beaucoup l'accent sur le fait d'amener les femmes à jouer un rôle d'entraîneur. Souvent, les filles se lancent dans un sport, elles y participent, comme le soccer, et les parents les y reconduisent quand elles sont jeunes. Elles deviennent également actives dans des sports comme le hockey, le base-ball ou des ligues communautaires de softball, mais on ne met pas d'accent à ce niveau pour qu'elles prennent part à des activités d'entraînement et commencent à apprendre les règles du jeu. J'entends dire qu'il semble que ce devrait être les femmes elles-mêmes qui valorisent ce rôle auprès des jeunes filles. Cette situation n'existe pas présentement. Nous avons des hommes qui essaient de diffuser ce modèle afin que les femmes s'engagent davantage. Les programmes d'entraînement actuels ne semblent pas mettre l'accent sur l'engagement des femmes dans ce domaine.

Je me demande si quelqu'un voudrait faire un commentaire à ce sujet.

• (1240)

Mme Marion Lay: Il y a une ou deux choses.

Nous avons, par exemple, connu une cause en droit de la personne, à Coquitlam, en Colombie-Britannique. Il était reproché à des équipes de jeunes garçons de monopoliser les installations et de ne pas permettre aux jeunes filles de les utiliser. Une décision a été rendue et, désormais, à Coquitlam, le taux de participation aux sports des jeunes filles et des femmes n'a jamais été aussi élevé. La ville compte aussi le plus grand nombre d'entraîneuses travaillant au premier palier.

À un moment ou à un autre, je pense que nous devons faire quelques contrôles dans le pays afin d'examiner l'usage qui est fait des installations et de quelques-uns des outils qui sont utilisés, légaux ou autres, pour amener des changements qui permettront l'égalité des genres dans nos installations.

Je pense que nous devons également examiner quelques pratiques exemplaires. Les programmes Ever Active Schools dans les écoles élémentaires albertaines et Action Schools en Colombie-Britannique sollicitent la collaboration des enseignants des écoles élémentaires pour leur permettre d'intégrer l'activité physique à la routine quotidienne de leurs élèves. Ceux-ci ont une pause de dix minutes au cours de laquelle ils se lèvent et peuvent être physiquement actifs. Les aires de jeux sont également conçues de manière à offrir des espaces pour gambader parmi les rochers, développer leur proprioception et d'autres éléments qui leur permettent de commencer à bouger et de pratiquer un sport.

Nous avons également constaté que les enseignantes ne portent plus de talons hauts dans les écoles élémentaires en Colombie-Britannique et que leurs problèmes au dos ont diminué. Elles doivent également se lever et participer aux jeux avec les enfants. Ces petites pauses de dix minutes font une différence.

Je pense que nous devons penser à bâtir... j'essaie de nous inciter à examiner ce problème. Quels sont nos succès et comment en tirons-nous parti? Dans les écoles élémentaires, pouvons-nous faire en sorte que les enseignants qui participent à ces activités s'impliquent également dans les activités d'entraînement? Comment devrions-nous aborder cette question?

Je pense que nous pouvons trouver des solutions si nous nous centrons sur ce que nous voulons réaliser.

M. Robert Kitchen: Il y a une étude de la Texas Woman's University sur la participation des filles au football. L'un de leurs plus importants propos tournait autour de l'amour du sport. Leur plus grande constatation était que la participation des filles était motivée par leur amour du sport.

Comment faire ressortir cet élément dans nos programmes?

La présidente: Vous devrez y répondre dans le prochain groupe de questions, parce que vous n'avez plus de temps.

Madame Trudel, peut-être pourriez-vous permettre que l'on réponde à cette question à l'intérieur de vos sept minutes.

[Français]

Mme Karine Trudel: Oui, s'il vous plaît.

[Traduction]

Mme Karin Lofstrom: Je pense que cet amour du sport et la relation qu'elles entretiennent avec leur sport sont ce qui motive les filles et les garçons. Certains facteurs liés à l'amour que portent les filles à leur sport sont toutefois différents. Il s'agit souvent pour elles d'être acceptées dans le milieu. La relation sociale est le moteur principal de leur amour du sport. Pour les garçons, il pourrait s'agir d'une question de performance, qui fait en sorte que les coéquipiers les acceptent dans le groupe. Il s'agit souvent pour les filles d'entrer en relation avec les autres. Alors, elles aiment leur sport, veulent continuer de le pratiquer parce que leurs amies y sont, c'est plaisant et tout ce qui vient avec cela.

[Français]

Mme Karine Trudel: Merci.

Ma question s'adresse à tout le monde.

Je salue les personnes en vidéoconférence.

Vous parliez de l'amour du sport tout à l'heure. On a aussi parlé des infrastructures, notamment des vestiaires. Il faut des infrastructures adéquates pour que les femmes et les jeunes filles fassent plus facilement du sport. Qu'est-ce qui, dans les programmes existants ou dans ceux qui devraient être mis en place, pourrait amener les jeunes filles et les femmes à faire du sport et à l'aimer davantage?

• (1245)

Mme Elaine Lauzon: Il est certain que, même si nos installations ne sont pas toutes à niveau sur le plan de la sécurité, par exemple, des choses peuvent être faites, par exemple en ce qui concerne la grille horaire et la disponibilité des plateaux pour les sports masculins par rapport aux sports féminins. On peut dire la même chose en ce qui concerne la patinoire. Je parle des blocs horaires de la patinoire qui sont réservés pour les femmes et les filles et ceux qui sont réservés au hockey des garçons, et le reste.

C'est vrai qu'il y a un manque d'infrastructures, mais il faudrait au moins bien gérer celles qui existent déjà, pour que ce soit équitable pour les garçons et les filles ainsi que pour les femmes et les hommes.

[Traduction]

Mme Karin Lofstrom: Je dirais que la participation des filles aux programmes relève souvent du fait qu'elles ont trouvé des occasions de le faire dans leurs collectivités. Il ne s'agit pas pour elles de s'inscrire dans un programme de huit semaines mais plutôt d'en faire l'essai et d'amener une amie. Nous savons avec certitude que les filles et les femmes ont davantage tendance à essayer quelque chose si elles sont accompagnées. Il faut connaître ces particularités et offrir des programmes à bas prix, c'est certain. Les parents qui ne sont pas certains de vouloir que leurs filles participent à ces activités, auront davantage tendance à l'essayer si cela ne coûte pas trop cher. Nous pouvons certainement voir ce genre de choses.

Je pense également que le fait d'avoir des femmes à la direction de tels programmes encourage vraiment les jeunes filles. Quand elles participent à ces activités, elles ont du plaisir et elles ont ces modèles avec lesquels elles veulent passer du temps et c'est certain que cela les encourage à rester.

Élaine a soulevé un certain nombre de questions au sujet des infrastructures. Un grand nombre d'installations abritent des ligues bénéficiant de droits acquis depuis toujours. Si nous voulons permettre l'accès de ces installations à plus de filles et de femmes, nous devons examiner les politiques entourant la répartition du temps alloué à l'équipement et ce genre de choses. Nous devons repartir de zéro et donner à chacun du temps dans les bons créneaux horaires et ce genre de choses. Je veux dire, si l'on ne veut pas que des parents aient à amener leur enfant de dix ans dans les établissements sportifs à 22 heures.

[Français]

Mme Karine Trudel: On dit beaucoup que les modèles féminins dans le sport encouragent les femmes à se diriger dans cette voie.

Je m'adresse à vous toutes. Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour qu'il y ait plus de femmes dans le sport? Y a-t-il un encadrement? L'objectif est toujours d'encourager l'activité physique à long terme, peu importe l'âge, mais arrivés à un certain âge, nos athlètes olympiques ou ceux qui sont vraiment dans le sport professionnel doivent quitter.

Est-ce qu'il y a un programme pour les encadrer? Quel sorte de soutien pourrait-on leur apporter pour les encourager à devenir entraîneuses ou professeures d'éducation physique ou à rester dans le milieu sportif?

[Traduction]

Mme Karin Lofstrom: Nous voyons le phénomène dans les différents groupes d'âge, dans les équipes nationales et au sein des programmes universitaires. Les entraîneurs, dans le but de consolider leur équipe, envoient des athlètes suivre des programmes de formation pour devenir arbitres ou entraîneurs. De cette façon, ils acquièrent de l'expérience. Quand leur équipe de hockey, supposons, participe à un camp de hockey, les joueuses qui ont suivi une formation d'entraîneuse dirigeront les camps destinés aux jeunes filles. Elles ont ainsi un avant-goût de ce qu'est l'entraînement et peuvent voir si ça leur convient. Cela leur donne l'occasion de réfléchir au fait de peut-être devenir une entraîneuse.

Il s'agit de leur donner une occasion d'arbitrer ou de leur permettre de s'engager dans leur collectivité. Si elles pouvaient s'engager à titre de représentantes des athlètes aux conseils communautaires locaux, ne pourraient-elles pas acquérir l'expérience de la participation à un conseil d'administration? Il s'agit de les exposer à différentes possibilités. Vous voyez parfois de jeunes universitaires faisant partie d'une équipe agir à titre d'entraîneur dans une école secondaire ou une école primaire. De cette façon, elles peuvent vraiment réaliser si elles aiment ou non jouer le rôle d'entraîneuse, ou si elles préfèrent plutôt organiser des événements ou faire partie d'un conseil d'administration à titre bénévole.

Il s'agit de leur offrir une multitude d'expériences afin qu'elles aient une idée de ce qu'elles veulent faire à l'avenir.

La présidente: Merci,

Il nous reste environ deux minutes. Mme Lauzon a levé la main, Marion Lay a levé la main et la Dre Werthner a levé la main.

Si vous voulez partager les deux minutes, allons-y.

Nous commencerons avec vous, madame Lauzon.

• (1250)

[Français]

Mme Éline Lauzon: Merci.

Présentement, au Québec, il n'y a pas de programme officiel qui nous permet de récupérer nos athlètes ou nos meilleurs modèles. C'est une lacune épouvantable. Ces athlètes le font de façon très spontanée quand elles voient un modèle déjà en place, par exemple une entraîneuse ou une officielle.

La plupart deviennent conférencières. Elles deviennent ainsi des modèles pour inciter les jeunes filles à bouger, mais on les perd pour ce qui est du volet entraîneuse, officielle ou administratrice dans différents comités. Il y a quelque chose à développer pour ne pas qu'on les perde. Il ne faut pas simplement attendre qu'un modèle en place puisse les prendre sous son aile, même si cela se fait. Cela peut peut-être répondre à la question de M. Breton concernant les entraîneuses au niveau scolaire. Souvent, ce sont des jeunes qui jouent au niveau collégial ou début universitaire qui iront entraîner des jeunes filles ou des garçons au niveau scolaire. Ils ne sont pas encadrés et ils n'ont aucune idée de ce qu'ils vont faire là. Souvent, ils débutent.

Il faut vraiment mettre en place une structure qui ne soit pas lourde, qui va bien les encadrer dans leur nouveau rôle, que ce soit à titre d'officielle, d'entraîneuse ou d'administratrice.

[Traduction]

La présidente: Une réponse brève, s'il vous plaît.

Dre Penny Werthner: Pour répondre rapidement au commentaire de Marion relativement aux pratiques exemplaires, je pense que nous avons déjà eu des programmes en place. Assez traditionnellement,

nous avons eu un programme annuel destiné aux femmes athlètes intéressées à devenir administratrices et nous les avons placées dans une organisation sportive nationale. Nous leur avons assigné des mentors féminins et nous avons créé un environnement favorable au développement des qualités requises pour réussir sur une assez longue période de temps, une année, et ainsi, certaines de ces femmes sont toujours présentes dans notre système, certaines d'elles dirigent un organisme sportif, bien qu'elles soient trop peu nombreuses par rapport à ce qui devrait être. Je pense donc que nous avons un modèle sur lequel nous devrions miser parce que je suis d'accord avec le fait qu'elles doivent acquérir certaines compétences comme tout le monde.

La présidente: Merci.

Marion, pouvez-vous répondre rapidement?

Mme Marion Lay: Je pense que, dans l'intérêt des athlètes féminines — compte tenu de ce que venons d'entendre, soit qu'on parle d'elles lors des Olympiques et qu'ensuite nous les laissons tomber — donc, si nous avions un programme de mentorat grâce auquel elles recevraient une rémunération, pas forcément complète, et une formation, elles pourraient se rendre compte que les compétences qu'elles ont acquises sont utiles. Mais nous ne leur avons jamais ouvert ces portes. Nous leur donnons les moyens financiers de poursuivre leur cheminement académique, mais nous ne leur donnons pas le financement nécessaire pour qu'elles puissent revenir et voir comment elles veulent contribuer à notre système. Les véritables athlètes actuellement, à moins qu'elles aient pris leur retraite, peuvent ne pas être en mesure de le faire si elles veulent poursuivre une carrière plus longue, mais les meilleures athlètes aux Jeux Olympiques, aux Jeux panaméricains et aux Jeux du Commonwealth seraient ravies, je crois, de participer à quelque chose qui leur donnerait un sentiment d'appartenance et qui leur permettrait d'apporter leur contribution.

La présidente: Merci.

Monsieur Vandal.

M. Dan Vandal: Merci beaucoup pour cette fascinante discussion. Nous sommes tous fiers de nos athlètes à Rio, en particulier de l'extraordinaire performance de nos athlètes féminines. J'ai une question sur le programme intitulé Programme d'aide aux athlètes; elle s'adresse à quiconque a de l'information à ce sujet, s'il y en a parmi vous. Je sais qu'en 2014-2015, une somme de 27 millions de dollars a été distribuée à environ 2 000 athlètes canadiens dans le cadre de ce programme. Est-ce que quelqu'un sait quelle part de ce montant est allée à des athlètes féminines?

Mme Karin Lofstrom: Une de mes collègues ici présentes pourrait peut-être vous répondre.

La présidente: Il semble que non.

Allez-y, Dre Werthner.

• (1255)

Dre Penny Werthner: Je suis désolée, je n'ai pas de réponse précise à ce sujet, mais je sais que le montant d'aide aux athlètes va à tous les athlètes brevetés à l'échelon national. Étant donné que nous sommes à plus ou moins 44 % — tous pays confondus, c'est à peu près cela — d'athlètes féminines compétitionnant pour le Canada, je dirais qu'environ la moitié de l'aide aux athlètes va aux jeunes athlètes féminines qui compétitionnent pour le Canada.

M. Dan Vandal: Quarante-quatre pour cent de nos athlètes brevetés sont des femmes?

Dre Penny Werthner: Ce sont des statistiques internationales. Je ne sais pas si quelqu'un connaît le chiffre pour le Canada seulement, mais c'est quelque chose dans ces eaux-là.

M. Dan Vandal: Quelqu'un a-t-il de l'information sur l'initiative À nous le podium et sur la façon dont les athlètes de sexe féminin peuvent obtenir du financement dans le cadre de cette initiative? Je devrais peut-être plutôt adresser ces questions à...

La présidente: Madame Lay.

Mme Marion Lay: Je ne crois pas que nous ayons des statistiques sous la main, mais je pense que cela s'approche de ce que dit Penny. Il y a les athlètes qui satisfont aux normes de performance, et il y a beaucoup de femmes parmi eux. Nous faisons partie de ces 40 %, et nous savons que 59 % des athlètes féminines ont participé aux Jeux olympiques. Je dirais que ces femmes reçoivent du financement des programmes, peut-être pas directement, mais les programmes auxquels elles participent reçoivent leur part du financement accordé. Ces statistiques ne sont pas difficiles à trouver.

M. Dan Vandal: Nous aurons d'autres témoins qui, j'en suis sûr, auront cette information précise.

En tant que père, et aussi en tant que grand-père d'une petite fille, j'ai une question pour l'ACAFS. Vous avez dit que les adolescentes délaissent les sports et l'activité physique dès la prime adolescence. Il me semble que vos recommandations ne s'attaquent pas vraiment à ce problème. Selon vous, que pourrait faire le gouvernement pour éviter cela?

Mme Karin Lofstrom: Notre système doit reconnaître que les filles veulent peut-être s'adonner aux sports d'une manière différente de celle des garçons. Il faut parler avec les filles pour savoir ce qu'elles veulent et pouvoir leur offrir une expérience sportive qui leur tiendra à coeur.

Nous pensons que si les filles participent à des programmes qui leur procurent des expériences positives, elles voudront rester. Culturellement, et de manière générale dans les médias, il est important de montrer aux filles qu'il est normal d'être physiquement actives pendant l'adolescence. Il ne s'agit pas seulement d'en parler dans les magazines et de rendre l'activité physique à la mode. Ça va beaucoup plus loin que cela. Il s'agit d'imposer aux jeunes filles des modèles de rôles positifs, de leur faire voir des femmes sportives et faire en sorte que ces sportives accroissent leur influence auprès d'elles et s'impliquent dans leur entraînement. Il faut recourir à ce genre d'astuces, à des façons de les retenir et de les amener à penser que c'est cela qu'elles veulent faire et que c'est cela qu'il est *cool* de faire à leur âge.

M. Dan Vandal: Vous avez raison.

Mme Allison Sandmeyer-Graves: J'ajouterai à cela qu'avec les années, l'ACAFS a mis sur pied un programme très efficace, réellement axé sur la formation de concepteurs d'expériences sportives et de personnel de première ligne. Ces gens se sont joints à nous et — comme nous le disions à propos des entraîneurs et des professeurs d'éducation physique — ils ont créé des expériences sportives en s'assurant que les filles aient l'aptitude, la confiance et la motivation de persévérer, non pas pour essayer de cadrer avec un modèle sportif masculin, mais pour posséder un modèle bien à elles, qui les appuie elles en tant que filles et qui appuie les expériences qu'elles ont besoin de vivre pour faire du sport à long terme.

M. Dan Vandal: C'est formidable. Merci beaucoup.

La présidente: Julie, vous avez deux minutes.

Mme Julie Dabrusin: Il y a un sujet que nous n'avons pas encore abordé. Nous avons beaucoup parlé des athlètes d'élite, mais nous

avons dit peu de choses sur le sport professionnel. Quand on parle d'infrastructure et d'investissements dans les infrastructures, a-t-on prévu quelque chose pour favoriser l'avancement du sport professionnel féminin? Vous avez raison de dire qu'en feuilletant la presse écrite, on ne voit pas grand-chose sur les athlètes professionnelles.

Je commencerai par l'ACAFS.

Mme Karin Lofstrom: Bien sûr, j'ai vu tout le travail qui s'est fait ces dernières années sur la Ligue canadienne de hockey féminin.

Nous avons beaucoup de succès avec l'équipe olympique canadienne de hockey féminin, beaucoup de partisans et une grande couverture médiatique, mais quand il s'agit de la Ligue canadienne de hockey féminin — qui en plus compte une équipe américaine — nous n'avons pas la même couverture. Ces équipes regroupent beaucoup des mêmes joueuses. Nous avons déjà abordé le sujet des médias et des commandites au cours d'une séance antérieure, nous nous sommes penchés sur des façons d'inciter les gens à assister à ces événements, à acheter des billets. Mais si personne n'est au courant que ces événements ont lieu... C'est un genre de cercle vicieux. Par où doit-on commencer?

L'ACAFS a formé un partenariat très constructif avec les Producteurs laitiers canadiens. Les producteurs laitiers se rangent derrière la Ligue canadienne de hockey féminin et les femmes dans le sport, c'est un jumelage un peu étonnant, mais qui fonctionne très bien. Les producteurs ont des filles eux aussi, et ils sont présents dans toutes les communautés. Cela a été très constructif.

• (1300)

Mme Julie Dabrusin: D'un point de vue fédéral, quelqu'un a-t-il une idée du rôle que nous pouvons jouer pour aider les femmes à gagner de la visibilité dans le sport professionnel?

Mme Karin Lofstrom: Je me demande s'il n'y aurait pas quelque chose à faire du côté des allègements fiscaux pour les commandites ou les organisations qui font un don ou parrainent des organismes de femmes. Voilà qui pourrait aider, ce serait une façon de promouvoir le parrainage d'équipes féminines ou le sport féminin.

Mme Marion Lay: Nous avons défini — cela peut paraître un peu vieux jeu comme exercice — quels organismes nationaux de sport nationaux et quels organismes provinciaux de sport reçoivent du financement. Il n'y a aucune raison qu'une équipe féminine professionnelle — surtout dans le cadre d'une action positive — ne soit pas admissible à du financement fédéral au même titre que les organismes nationaux régissant le sport. S'ils fournissent le service et que nous sommes... Il y aurait peut-être une solution de ce côté. Nous devons le demander ou alors faire valoir cet argument.

Maintenant, le continuum allant des tout débuts à la ligue professionnelle est très différent de ce qu'il était lorsque nous avons créé nos organismes nationaux de sport et nos organismes provinciaux de sport, les ONS et les OPS.

La présidente: Merci beaucoup.

J'ai une brève question.

Vous vous souviendrez qu'en juin 2012, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des sports ont entériné la Politique canadienne du sport 2012. Est-ce que quelqu'un sait si cette politique s'intéressait aux questions d'égalité entre les sexes? Prévoyait-elle quelque chose par rapport au sport féminin? Cette politique concerne autant le sport dans les écoles que les athlètes amateurs et professionnels. Quelqu'un sait-il ce qui s'est passé avec cette politique? A-t-on mis l'accent sur l'égalité des sexes?

Mme Karin Lofstrom: Je peux répondre rapidement à l'une de ces questions, et Marion pourra poursuivre.

Cette récente politique ne fait mention ni des femmes, ni de discrimination, ni d'égalité des sexes. Comme si le problème était déjà réglé, comme s'il n'était plus pertinent de se pencher là-dessus. Mais ce n'est pas le cas. Nous ne voulons pas lever le pied de l'accélérateur parce que nous n'avons pas encore franchi la butte et que tout n'est pas rose. Les versions précédentes de cette politique s'intéressaient à ces questions, mais pas celle-ci.

Mme Marion Lay: Il y a eu un engagement de la part de notre nouvelle ministre des sports, Carla Qualtrough, qui a affirmé qu'elle allait remettre les filles et les femmes à l'ordre du jour politique des gouvernements fédéral et provinciaux, une question qui a été négligée et qui doit être reprise, au même titre que doit l'être le sport pour les personnes handicapées et les personnes avec des besoins particuliers.

La présidente: Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins.

Cette séance a été très intéressante et je tiens à remercier Julie Dabrisson d'avoir présenté cette motion à l'étude.

Je voulais seulement mettre la motion aux voix.

Oui, Marion.

Mme Marion Lay: Avons-nous une minute? J'aimerais parler rapidement d'une chose sur laquelle je n'ai pas eu l'occasion d'intervenir.

La présidente: Nous devrions quitter cette salle, mais allez-y. Vous avez une minute.

Mme Marion Lay: En ce moment, il se passe une foule de choses importantes sur la scène canadienne, notre 150^e anniversaire, l'argent que le fédéral va investir dans les infrastructures... Il y a la possible candidature de Calgary aux Jeux olympiques d'hiver. L'organisation et l'accueil d'événements sont remis à l'ordre du jour.

Toutes ces initiatives fédérales devaient ajuster leur tir par rapport aux personnes handicapées et à l'équité entre les sexes, et s'assurer qu'elles commencent à fournir des éléments de réponse aux enjeux que nous avons relevés dans ces discussions.

La présidente: Merci beaucoup.

Je suis prête à accueillir une motion de fin de séance.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Je propose que nous levions la séance.

La présidente: Merci, monsieur Maguire.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>